

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



**Samedi 7 Octobre 2023**

*Espace Gérard Philipe à Champigny/Marne*

## RAPPORT DE GESTION



# LE FOOTBALL VAL DE MARNAIS EN LIGNE

## 7 JOURS / 7 - 24H / 24 SUR :

<http://districtvaldemarne.fff.fr>



DISTRICT  
VAL-DE-MARNE  
FFF

DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL  
La force d'une passion !

ACCUEIL DISTRICT EPREUVES PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

EN CE MOMENT INFOS DE LA SEMAINE

FINALES DES COUPES DU VAL DE MARNE

LES RÉSULTATS

COMPÉTITIONS

CHAMPIONNAT COUPE

Sélectionnez un championnat

SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK

District De Football Du...

### Afin de se tenir informé sur :

- \* l'actualité du football val de marnais
- \* le suivi des compétitions (résultats, classements, sanctions...)
- \* le suivi des commissions, les PV dès le Jeudi
- \* les formations dirigeants / éducateurs
- \* les règlements des compétitions

# ASSEMBLEE GENERALE

## ORDINAIRE

Samedi 7 Octobre 2023

*Espace Culturel Gérard Philipe 54 Bd du Château à Champigny/Marne*

\* \* \* \*

### RAPPORT DE GESTION

- **Rapport Moral :**

*Par Madame Lili FERREIRA, Directrice Administrative*

- **Rapport des Actions Techniques :**

*Par L'Equipe Technique Départementale*

- **Rapport Financier :**

*Par Monsieur Bruno FOLTIER, Trésorier Général*

- **Rapport du Vérificateur aux Comptes :**

*Par Monsieur Angel PINAR, Commissaire aux comptes*

# RAPPORT MORAL

Par Madame Lili FERREIRA,  
Directrice Administrative

**Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs et Chers Amis,**

Je vous présente un bilan complet de la saison écoulée qui dresse un portrait des activités de notre District. Il témoigne du dynamisme de notre Association. En lisant ce rapport vous pourrez avoir un aperçu du travail effectué par les différents acteurs impliqués.

La politique générale du District est définie et mise en œuvre par le Comité de Direction qui s'est réuni à **7** reprises (*+ 5 Bureaux du Comité*).

Ce rapport est une obligation statutaire et sera soumis à votre approbation lors de notre **Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 7 Octobre 2023 à Champigny/marne**.

Les points suivants constituent l'essentiel de ce rapport :

- Les effectifs du District,
- Les travaux du Comité de Direction,
- L'activité des Commissions,
- Le point sur les différents Championnats et Coupes
- Statistiques, récompenses et palmarès

Il convient d'y ajouter le bilan des Actions Techniques présenté par l'équipe Technique Départementale et les différents rapports financiers.

# UNE PENSEE pour ceux qui nous ont quittés en 2022/2023

**Marcel BOURDIN**, à l'âge de 77 ans, Ancien Président du District de Seine Saint Denis (1980-1996)

**Bernard LAURENT**, à l'âge de 75 Ans, Fidèle Commissaire du District depuis de nombreuses années

**Jean-Jacques COMBAL**, à l'âge de 81 ans, Membre très actif de notre District depuis plus de 25 ans dont 8 ans au Comité de Direction et Secrétaire Général pendant 4 Ans.

**Bernard LESCURE**, à l'âge de 81 ans, Dirigeant bénévole du PUC depuis plus de 50 ans,

**Jean-Pierre GONIDEC**, à l'âge de 81 Ans, Président du District du Finistère Sud

**Jean-Claude AUDOUX**, Ancien Directeur Administratif de la Ligue de Paris Ile de France de Football

**Claude SIMONET**, décédé à l'âge de 92 ans, Ancien Président de la Fédération Française de Football de 1994 à 2005.

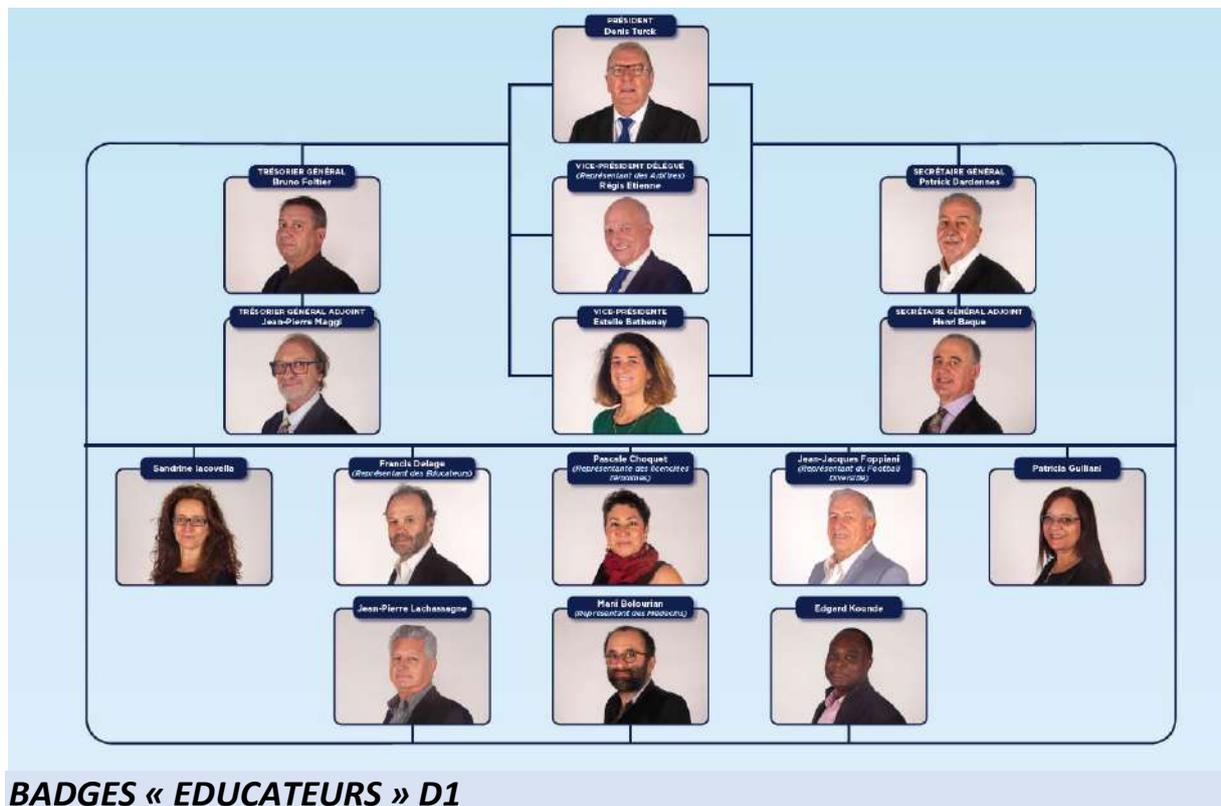
**Marc PIANT**, Décédé à l'âge de 68 Ans, ancien Président du club CFFF PARIS

**Aux familles des disparus, aux dirigeants de leurs clubs, nous renouvelons nos sentiments de sympathie.**



# Les Travaux du Comité de Direction

Les principales actions conduites par notre District au cours de la saison



Comme stipulé dans notre Règlement Général Sportif, tous les Educateurs de D1 toutes catégories doivent être identifiés sur les bancs de touche.

A cet effet, cette saison le District a décidé de fournir des BADGES qui devront être portés par l'éducateur référent pendant toute la durée du match avec à l'intérieur copie de la licence.

La remise officielle a eu lieu lors de la réunion des Techniciens au Siège du District, le lundi 5 septembre 2022.

## SERVICES CIVIQUES : 2022 & 2023

### Bilan de la saison 2022 & 2023

- 82 Services civiques
- 50 % inscrits à la visite obligatoire « Civique et Citoyenne »- Visite de l'INSEP, 40,2 % de présence réelle sur les 82 jeunes
- PSC1 « Obligatoire » : 28 % de présence
- Les services civiques de 7 Clubs n'ont répondu à aucune des deux actions obligatoires

*Malgré les 111 ,00 Euros non versés lors des absences des jeunes, le bilan des présents reste très décevant, sachant que les Services de l'état peuvent nous retirer l'agrément ou nous le diminuer si nous ne répondons pas aux obligations définies, en l'occurrence les deux actions obligatoires pour tous.*

*Le Comité a écrit aux 7 clubs dont aucun des jeunes volontaires n'ont répondu à ces deux Actions Obligatoires.*

### Modalités 2023 & 2024

Détermination du nombre de services civiques en fonction de 2022/2023 et de la présence des services civiques aux actions.

Actions obligatoires avant la fin de l'année 2023 avec rupture de contrat en cas d'absence

Définition précise par le club de la mission confiée

Plus de rigueur dans le suivi et dans le respect des délais de la part des clubs

## FORMATION « NOUVEAU CLUBS »

Une réunion a été programmée pour les nouveaux dirigeants de clubs le **MARDI 04 OCTOBRE 2022 à 18H00** : *Intervenants Bruno FOLTIER, Marie-Thérèse POLICON et Henri BAQUE*

### Ordre du jour

- \* Utilisation « Footclub »
- \* FMI (Feuille de match informatisée)
- \* Finances
- \* Questions diverses

*Cette formation a également été proposée à tous les clubs désireux de revoir les points de l'ordre du jour ou ayant des nouveaux dirigeants*

*A cette réunion, **15 personnes présentes**, qui ont pu recevoir des informations pour mieux appréhender la saison footballistique « FMI et FOOTCLUB ». Au cours de cette réunion de*

*nombreux* échanges sur les licences, la feuille de match, les mutations, la gestion financière. L'objectif était d'accompagner ces nouveaux clubs au démarrage de la saison et de faire connaissance avec leurs principaux dirigeants.

## 23<sup>ème</sup> TOURNOI INTERNATIONAL U16

Classement final du 23<sup>ème</sup> tournoi international U16 qui s'est déroulé sur les terrains du Val de Marne, semaine du 31 Octobre au 06 Novembre 2022

### Classement FINAL :

- **01 - ITALIE**
- **02 - SUISSE**
- **03 - FRANCE**
- **04 - BELGIQUE**

**Meilleur Gardien de But :** VAN INGELGOM Tijn (N°1-Belgique)

**Meilleur Buteur :** CAKOLLI Dion (N°9 - Suisse)

**Meilleur Joueur :** KARETSAS Konstantinos (N°20 - Belgique)

**Challenge du Fair-Play :** FRANCE

Depuis plus de 20 ans les amoureux du football se donnent rendez-vous sur les stades du Val De Marne pour ce tournoi international, dont l'organisation est confiée par la Fédération Française de Football, au District de Football du Val de Marne. Cette année encore le public a répondu présent et le spectacle sur les terrains a été apprécié.

Hormis la pluie lors de la 2<sup>ème</sup> journée, ce tournoi s'est déroulé dans de bonnes conditions en présence d'un public nombreux et enthousiaste. Le suspens a été poussé à son paroxysme lors des 2 matches de la dernière journée puisque le vainqueur l'Italie doit son classement à une victoire contre la France, 3 buts à 2, dans les dernières minutes.

### **Le District du Val de Marne, et son président Denis TURCK, remercient tout particulièrement :**

- les 4 délégations pour l'état d'esprit qui a prévalu dans ce tournoi,
- les arbitres qui ont officié,
- les villes qui ont accepté d'accueillir les matches : Bry, Bonneuil, Créteil, Plessis Trévisé, Limeil Brévannes, Champigny (Parc du Tremblay)
- les partenaires qui ont contribué à la réussite de ces 3 journées,

*Remerciements à tous les bénévoles des clubs et du District, sans qui ce tournoi ne pourrait exister et qui ont encore, cette saison, répondu présents avec une énergie toujours débordante, une passion hors norme et en s'impliquant sans compter*

A souligner, sur l'ensemble de la semaine plus de 5 000 spectateurs...tous sites confondus.

Dans un but de toujours améliorer l'existant pour les prochaines éditions, le 24 novembre 2022 s'est déroulée une réunion « *Debriefing* » de la manifestation avec les membres du district impliqués quotidiennement dans l'organisation ainsi que les responsables des Villes et Clubs.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2022 à ABLON SUR SEINE

**Nombre total de voix de l'Assemblée Générale : 1542**

**Ouverture de l'Assemblée Ordinaire à 9h20**

Nombre de clubs présents ou représentés :

**\* 48 Clubs** représentant : **1045 Voix** : *Quorum largement atteint,*

**Le nombre de clubs est passé à 57 / 1167 Voix. (Sur ces 57 clubs, 5 pouvoirs reçus en amont)**

**Absences excusées de :**

Pour la FFF :

- **MM. Noël LE GRAET, Président de la FFF, Vincent NORLOGUES, Président de la LFA**

Pour le Département :

- **Mme Patricia KORCHER LAMBERT, Vice-Présidente - Service des Sports**

- **M. CAPITANIO Olivier, Président**

Pour la DSDEN et service SDJES :

-**M. Othily VLASSILIS, Inspecteur à la Direction Académique de l'éducation Nationale, en charge de la Jeunesse, de renforcement et des Sports,**

Pour la Ville d'Ablon sur Seine :

-**M. Eric GRILLON, Maire**

**Présents :**

-**M Pascal-Pierre PONSON SAQUART, Président du CDOS Val de Marne**

-**M. Daniel GONCALES, Représentant la Ville d'Ablon**

*Avant d'entamer son allocution et après avoir remercié la Ville d' Ablon sur Seine pour la mise à disposition de la salle « Alain POHER », ce qui a permis que notre Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions possibles, le Président du District a donné la parole au représentant de la Ville, M. Daniel GONCALVES. Remerciements également au club de VILLENEUVE ABLON US ainsi que tous ses bénévoles pour la gestion et l'aide apportée et intervention de M. Gérard SADRIN, Vice-Président du Club d'Ablon US qui a fait un historique et qui représentait le Président M. Henrique MARQUES, absent excusé.*

**Les diverses interventions lors de l'AG :**

**M. Patrick DARDENNES, Secrétaire Général : Présentation du Nouveau Challenge « Dynamique » & « Services Civiques »**

**M. Bruno FOLTIER, Trésorier Général : Bilan au 30 Juin 2022 et Budget Prévisionnel 2022 – 2023**

**Les principaux points abordés dans l'allocution du Président du District, Denis TURCK, en complément du rapport moral adressé à tous les Clubs :**

- La Communication
- Création d'un Collège des Présidents
- Renforcer la proximité des Clubs
- Le Football au Féminin
- Le Futsal
- Le Football animation

### **US Villejuif Vainqueur du Festival U 13 National**

- **RC Joinville 3<sup>ème</sup> du même Festival U 13 National**
- **US Villejuif Champion Ile de France U 11**
- **6 jeunes joueurs ont intégré l'INF DE Clairefontaine**
- **2 jeunes Filles ont intégré le Pôle Féminin de Clairefontaine**

- **Services civiques**
- **Arbitrage**
- **FMI**
- **Formations**
- **Foot Loisirs**
- **Les bons résultats du Val de Marne – Félicitations**

#### **Foot Entreprise**

*Critérium R3 ASPTT Champigny & APSAP Emile Roux Vainqueur de la Coupe de France Corpo*

#### **En futsal :**

*Seniors R3 Poule A Villeneuve St Georges & Seniors R3 Poule B Créteil Futsal & Seniors D2 Kremlin Bicêtre*

**Seniors Filles : R3 Joinville RC**

**Anciens R2 : Créteil UF**

**U18 R3 : Joinville RC**

**U18 R2 : Créteil Lusitanos**

**U20 Elite 2 : Créteil Lusitanos**

**Seniors R2 : Villejuif US**

**Seniors R1 : Vitry CA avec accession en Championnat N3**

- **23<sup>ème</sup> TOURNOI INTERNATIONAL U16**
- **REMERCIEMENTS**

Merci aux **165** bénévoles du District

Merci au personnel administratif et technique au service des clubs et en osmose avec le Comité de Direction et les Commissions.

Merci aux clubs (qui relaient nos messages)

Merci au Conseil Départemental du Val de Marne et à la DSDEN

Merci à la FFF, à la LFA et à la LPIFF

Merci à la Ville d'Ablon sur Seine et au Club de Villeneuve Ablon US

### **Les divers votes au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- ✚ **1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Octobre 2021 à Saint Mandé**

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées : **1123**

**Pour : 99.29%**

- 2-Approbation du Rapport Moral, rédigé par Lili FERREIRA**

Le rapport moral est adopté à la majorité des voix exprimées : **1093**

**Pour : 99.27%**

- ✚ **3- Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2022**

*Après intervention du Trésorier Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes.*

Le Bilan au 30 Juin 2021 est adopté à la majorité des voix exprimées : **1145**

**Pour : 100 %**

#### **4-Budget prévisionnel 2022 & 2023**

*Après intervention du Trésorier Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes.*

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des voix exprimées :**1131**

**Pour : 99.73%**

## **5 REUNIONS DE SECTEUR & PREVISION D'UN SEMINAIRE « PRESIDENTS-ES »**

Des réunions se sont déroulées courant janvier 2023. Le même diaporama a été diffusé sur chaque site, celui-ci avait été élaboré par des groupes de travail selon les thématiques prévues par l'ensemble du Comité de Direction pour définir les modalités des interventions.

Ces rencontres ont permis des échanges à la fois très constructifs mais différents selon les sites et les sensibilités des participants.

Ceci a permis au Comité de Direction de revoir certains points et de mener une réflexion afin d'apporter, non pas toutes les solutions, mais des aides d'amélioration de certains axes et éventuellement des changements quand cela sera possible.

#### **Mardi 10/01/2023**

**Lieu : Stade Pillaudin, Av. de la république 94400 Vitry sur Seine**

12 Clubs conviés / 5 présents, soit : **41%**

#### **Mercredi 11/01/2023**

**Lieu : Siège de l'US Fontenay : 40 Bis, rue de Rosny 94120 Fontenay s/Bois**

10 Clubs conviés / 6 présents, soit : **60 %**

#### **Mercredi 18 /01/2023**

**Lieu : Stade des Esselières – Salle de Réunion 53, Rue du Professeur Bergonié 94270 LE KREMLIN BICETRE**

9 Clubs conviés / 6 présents, soit : **66,66 %**

#### **Jedi 19/01/2023**

**Lieu : Stade Alain Mimoun 1 rue du 11 Novembre 94320 Thiais**

10 Clubs conviés /4 présents, soit : **40 %**

#### **Date : Lundi 30/01/2023**

**Lieu : Club Housse au Plessis Trévisé**

10 Clubs conviés / 8 présents, soit : **80 %**

**23 Clubs absents sur les 51 conviés :** VAL DE FONTENAY AS / NOGENT FC / BRY FC / CHAMPIGNY FC / ASOMBA / VILLIERS ES / BORDS DE MARNE FUTSAL / MAISONS ALFORT FC / IVRY US / ST MAUR VGA / JOINVILLE RC / ARCUEIL COSM / GENTILLY AC / CACHAN CO / CRETEIL UF / BONNEUIL CSM / CHOISY LE ROI AS / ORLY AS / VILLENEUVE AFC / LIMEIL BREVANNES AJ /ORMESSON US / NOISEAU SS / ASPTT VILLECRESNES

#### **-Challenge Dynamique : Point intermédiaire**

Le Secrétaire Général fait un point du Challenge Dynamique à mi-saison, et donne les 1ers constats :

*Répartition des points par critères de 55 à 75 pour les 10 premiers sur un maxi de 100*

*Comme souhaité le critère formation est important mais pas suffisant (ex Rungis)*

Les critères couvrent l'activité club : Formation - Ecole de foot - Discipline - Technique ( Label et PEF)

Un effort à faire concernant la réalisation des actions PEF

## PROPOSITION NOUVEAU BAREME DISCIPLINAIRE

*(Voté en Assemblée Générale de la FFF 07.01.23)*

### Mise en application 2023 & 2024

Les modifications proposées ci-dessous vont être mises en application dès la saison 23/24 pour les articles ci-après :

#### **Article 8 : Comportement intimidant/ menaçant**

**Envers Officiel :**

Infraction du joueur pendant le match : **10 Matches** (au lieu de 8 )

Infraction du joueur hors match : **15 Matches** (au lieu de 12 )

#### **Article 13.3 : Acte de Brutalité /Coup avec blessure (certificat médical) et ITT < ou = à 8 jours**

**Envers Officiel :**

Infraction du joueur pendant le match : **14 ans** (au lieu de 8 )

Infraction du joueur hors match : **18 ans** (au lieu de 12 )

Infraction du dirigeant pendant le match : **16 ans** (au lieu de 10 )

Infraction du dirigeant hors match : **20 ans** (au lieu de 15 )

#### **Article 13.4 : Acte de Brutalité /Coup avec blessure (certificat médical) et ITT > à 8 jours**

**Envers Officiel :**

Infraction du joueur pendant le match : **18 ans** (au lieu de 12 )

Infraction du joueur hors match : **26 ans** (au lieu de 16 )

Infraction du dirigeant pendant le match : **20 ans** (au lieu de 15 )

Infraction du dirigeant hors match : **30 ans** (au lieu de 20 )

## NUIT DES SPORTS « CDOS » -Retour sur les Lauréats-

Deux dossiers de notre District, ont été retenus. Lundi 23 janvier 20223 à Rungis, mise à l'honneur de :

**Mme Sandrine IACOVELLA, Présidente de Ecole Plésséenne**

**Mme Pascale CHOQUET, Football Féminin de Thiais FC**

## GIRLY TOUR



Le dispositif « **Toutes Foot** » a donné naissance à un projet de grande ampleur autour de la pratique féminine : « Girly

Tour »

### Axe 1 : Augmenter le nombre de licenciées

Pour répondre à ce premier objectif, le concept du Girly Tour est de faire découvrir la pratique au maximum de jeunes filles/ femmes afin de les faire adhérer.

#### Présentation du projet :

- Val-de-Marne divisé en 7 secteurs.
- 9 manifestations prévues à ce jour.
- 5 heures de manifestation, le mercredi, samedi et durant les vacances scolaires
- Licenciées/ non licenciées/ enfants et adulte.

#### Atelier :

- Match réduit (3c3 / 4c4 / 5c5) avec arbitrage
- Golf foot
- Tir de précision
- Vitesse de tir
- Vitesse de course
- Stand PEF
- Stand « Les femmes au centre du club »

#### Matériel :

- Terrain de Foot à 11
- 450 ballons (dotation sites d'accueil)
- 1 500 flyers contacts club (joueuses)
- 1 kit tir radar
- 1 kit cellules vitesse
- Cadeaux participantes (150x9)

### Axe 2 : Favoriser la mixité au sein de la prise de décision

Pour atteindre ce deuxième objectif, le but est de créer plusieurs rassemblements sous forme de réunion afin d'informer des missions et des rôles que les femmes peuvent occuper au sein des clubs et du District au niveau des commissions.

#### Présentation du projet :

- Val-de-Marne divisé en 7 secteurs.
- 40 minutes de réunion.
- Educatrices, dirigeantes, arbitres, bénévoles, mères ou toute personne qui pourrait jouer un rôle au sein du club.

#### Atelier :

- Présentation des missions et des rôles que peuvent occuper les femmes dans le foot.

#### Matériel :

- Salle
- 1 000 Flyers dirigeantes

### Dates, lieux et horaires :

- **ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL**
  - **Dimanche 5 février 2023**
  - **10h - 12h30**
  - Complexe sportif Philippe De Dieuleveult - Le Plessis-Trévisé
- **VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB**
  - **Samedi 18 février 2023**
  - **14h – 16h30**
  - Stade Gérard Roussel - Villeneuve-Saint-Georges
- **BORDS DE MARNE FUTSAL**
  - **Dimanche 19 février 2023**
  - **14h – 16h30**
  - Centre des bords de Marne - Le Perreux-sur-Marne
- **SUCY.F.C**
  - **Jeudi 2 mars 2023**
  - **14h – 16h30**
  - Parc des Sports – Sucy-en-Brie
- **ST MAUR F. FEMININ VGA**
  - **Samedi 11 mars 2023**
  - **10h – 12h30**
  - A déterminer – Saint-Maur-des-Fossés
- **A.S. ORLY**
  - **Mercredi 5 avril 2023**
  - **14h – 16h30**
  - Stade Georges Méliès – Orly
- **THIAIS F.C**
  - **Lundi 10 avril 2023**
  - **10h – 12h30**
  - Stade Alain Mimoun - Thiais
- **MAISONS ALFORT F.C**
  - **Samedi 15 avril 2023**
  - Horaire à déterminer
  - Stade Maurice Cubizolles - Maisons-Alfort
- **CRETEIL LUSITANOS F. US**
  - **Mercredi 26 avril 2023**
  - **14h – 16h30**
  - Stade Dominique Duvauchelle - Créteil
- **FONTENAY SS/BOIS U.S**
  - **Mardi 2 mai 2023**
  - **14h – 16h30**
  - Stade Georges Le Tiec - Fontenay-sous-Bois
- **U.S. IVRY FOOTBALL**
  - **Mercredi 3 mai 2023**
  - **14h – 16h30**
  - Stade De Gournay - Ivry-sur-Seine
- **VITRY E.S**
  - **Samedi 6 mai 2023**
  - Horaire à déterminer
  - Site à déterminer – Vitry-sur-Seine

Sur les différentes manifestations nous avons comptabilisé en moyenne **50 participantes pratiquantes** pour jour d'événement. Nous avons ouvert l'action à toute la population féminine, cependant la moyenne d'âge était comprise **entre 10 et 14 ans**. La part des **non licenciées représentait 20% à 30%**. En moyenne **80% des non licenciées ont exprimé leurs envies de se licencier**. Les personnes restantes

étaient des licenciées des clubs où nous intervenions ainsi que des licenciées des autres clubs du Val-de-Marne. A chaque regroupement, nous avons au préalable invité les clubs du Val-de-Marne situés à proximité à venir participer à l'évènement.

Le but étant de passer un moment convivial et de partage à travers la pratique. Nous tenions à demander le ressenti général de l'action, des retours relativement positifs, nous avons tout de même pu noter des points d'amélioration qui ont été appliqués sur les dates suivantes.

Conscient que son évaluation quantitative ne sera visible que la saison prochaine, il n'en reste pas moins qu'une cinquantaine de filles non licenciées, présentes sur les manifestations, sont déjà devenues adhérentes au sein d'un des clubs d'accueil.

## E-COUCPE 94

Après un mois de compétition, 30 joueurs inscrits et 15 clubs du Val de Marne représentés, c'est finalement **COULIBALY Ibrahim** de **L'Ecole Plesséenne** et **LISSER Abdel** du **CAP Charenton** qui ont emporté à égalité le tournoi. En cadeau, 12 mois de PS+.

Mention honorable à **MULOT Kévin** également de **L'Ecole Plesséenne** qui termine à la troisième place avec en cadeau 1 mois de PS+.

Merci à toutes les personnes engagées d'avoir participé !

## BILAN CHAMPIONNAT U14 et mise en place 2<sup>ème</sup> phase : le brassage a fonctionné

**EVOLUTION DU REGLEMENT DU CHAMPIONNAT U14**  
(Adopté en assemblée générale du 9/10/21)



**BILAN PHASE 1**

**OBJECTIF :** Pour les équipes de D2 – D3 – D4  
En finir avec la notion d'héritage pour jouer au niveau réel de l'équipe de la saison  
Brassage pour déterminer le niveau de jeu et permettre une phase 2 équilibrée

**PHASE 1 :** Sept à Janvier  
10 Groupes de 10 équipes ( D2 / D3 / D4 ) -

**RESULTATS :**

**D2 = 2 Groupes de 10 = 13 Equipes D2 + 6 Equipes D3 + 1 Equipe D4**  
**D3 = 2 Groupes de 10 = 11 Equipes D3 + 4 Equipes D2 + 5 Equipes D4**  
**D4 = 41 Equipes = 5 Equipes de D2 + 6 Equipes de D3 + 30 Equipes de D4**

**PHASE 2 :** Fév. à Juin – Dates idem D1-U14

**D2 = Groupe A – Les 5 premiers Poule 1,2,3,4,5 + Les 5 deuxième Poule 6,7,8,9,10**  
**D2 = Groupe B – Les 5 premiers Poule 6,7,8,9,10 + Les 5 deuxième Poule 1,2,3,4,5**

**D3 = Groupe A – Les 5 (3eme) Poule 1,2,3,4,5 + Les 5 (4eme) Poule 6,7,8,9,10**  
**D3 = Groupe B – Les 5 (3eme) Poule 6,7,8,9,10 + Les 5 (4eme) Poule 1,2,3,4,5**

**D4 = GrA – les 5eme de chaque poule / Gr B-les 6eme/Gr C-les 7eme/Gr D-les 8eme**

**LE BRASSAGE A FONCTIONNE**

## JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES FFF des 29 et 30 Avril 2023 « Coupe de France » et « Seine Musicale »

Cette traditionnelle Journée des Bénévoles s'est déroulé en 2 temps :

<b>Le samedi 29 avril 2023 – Au Stade de France</b> 15h00 : Départ en commun du District 17h15 : Finale de la Coupe GAMBARDELLA 21h15 : Finale de la Coupe de France 00h00 : Retour en commun au District	<b>Le dimanche 30 avril 2023 – A La Seine Musicale</b> 10h00 : Départ en commun du District Accueil des invités à partir de 10h30 Ouverture de la salle à 11h00 Début de la manifestation à 11h30 précises 12h00: Déjeuner 15h00: Spectacle 16h30: Fin et retour en commun au District
---	---

### Liste des participants (11 personnes) :

- ❖ **BAQUE Henri** (Comité)
- ❖ **IACOVELLA Sandrine** (Comité)
- ❖ **GUN Mickael** (Villeneuve AFC)
- ❖ **FRANCESCHI Jean-Christophe** (Mandres Périgny)
- ❖ **ERHARD Pierre** (Val de Fontenay AS)
- ❖ **ABED Michel** (CDA)
- ❖ **CALEGARI Stéphane** (Président C. Technique)
- ❖ **DUARTE Fernand** (Villiers ES)
- ❖ **ANTONIO Eugénio** (Limeil Brévannes AJ)
- ❖ **PRZEDBORSKI Elena** (Caudacienne ES)
- ❖ **POISSON Jean-François** (Fontenay US)

Pour une question de logistique (parking et arrivée en commun), un départ du District du Val de Marne est prévu en mini-bus pour les deux jours.

**Nota :** Cette invitation est valable pour les deux journées et ne peut être dissociée.

## WEEK-END DES BENEVOLES FFF à CLAIREFONTAINE Des 15 et 16 avril 2023

La FFF a invité les bénévoles qui ont contribué à véhiculer les valeurs de sportivité et de respect dans la pratique de notre passion commune, lors d'un **Week-end à Clairefontaine les 15 ET 16 avril 2023.**

### Rappel des critères sur le choix des invités :

- Être bénévole licencié dirigeant de club comptant **moins de 5 ans** d'ancienneté
- Les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés à moins qu'ils ne soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 5 ans.
- Être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement

Suite aux critères, le choix s'est porté sur des nouveaux Clubs qui ont été à Clairefontaine, soit :

<b><u>GENERATION TAKTIK SPORTS - 561073</u></b> - GOUETOU José Alex - SOBORO Ariane Lisette - DONGO Yao Christian	<b><u>KINGDOM SPORTS - 564275</u></b> - VESPUCE Jonathan - VESPUCE Marvin - TRAVAILLEUR Yoann
--	--

## COLLEGE DES PRESIDENTS du 07 Mars 2023

### Retour sur la Réunion du Collège des Présidents-es du 07 Mars 2023 :

Thème de la réunion : Evolution du foot animation

## MATCHS DE FIN DE SAISON

Le Comité ayant connaissance d'une montée en puissance des mauvais comportements sur les stades et des agressions verbales ou physiques des « ARBITRES », a diffusé un message pour sensibiliser les Présidents-es, Educateurs-trices, joueurs-joueuses à une vigilance et à une prise

de responsabilité sur cette fin de saison, afin d'éviter de prendre une décision radicale comme l'année dernière sur les deux dernières journées de championnat : « PAS D'ARBITRE OFFICIEL » Un budget pour désigner, si nécessaire, des délégués sur les rencontres à «enjeu important » sur proposition de la Commission de Discipline et /ou CDPME a été voté au Comité de Direction.

## Journée Départementale Technique -Samedi 22 Avril 2023 à Clairefontaine



Lors de cette journée, les représentants des clubs du Val-de-Marne ont eu l'opportunité de visiter les locaux du Centre National du Football de Clairefontaine. Dans l'après-midi s'est déroulé un échange sur le rôle du responsable technique.

Cette journée fut animée par les membres du comité directeur et les salariés du District du Val-de-Marne à savoir Denis Turck Président, Bruno Foltier, trésorier, Francis Delage membre de la Commission Technique et représentant des éducateurs au comité directeur et de collaborateurs techniciens : Hédi Oudaya, Gaëtan Delpierre.

Toutes les personnes présentes étaient ravies de la visite et des échanges très constructifs autour du « Rôle du Responsable Technique » (*Une fiche type est en cours*).

L'aspect négatif de cette journée, le peu de participants enregistrés.

## « Séminaire Présidents-es » du 13 mai 2023



La matinée a été consacrée à deux sujets majeurs et des questions réponses.

Le Président, Denis TURCK, fait un rapide retour sur le Séminaire qui s'est déroulé au Port de Bercy à Paris en présence de certains membres de son comité et la participation de 28 représentants de clubs.

Il rappelle les diverses interventions :

### **1-Intervention « Lionel PARIENTE » L'avocat Conseil du District, sur les points suivants :**

« Les violences sexistes et sexuelles dans le domaine du sport » en insistant sur :

- ✚ L'augmentation constante du nombre de signalement,
- ✚ Les textes en vigueur
- ✚ Les responsabilités éventuelles d'un-e Président-e de club

Il a également préconisé quelques dispositions pratiques à prendre pour limiter les risques.

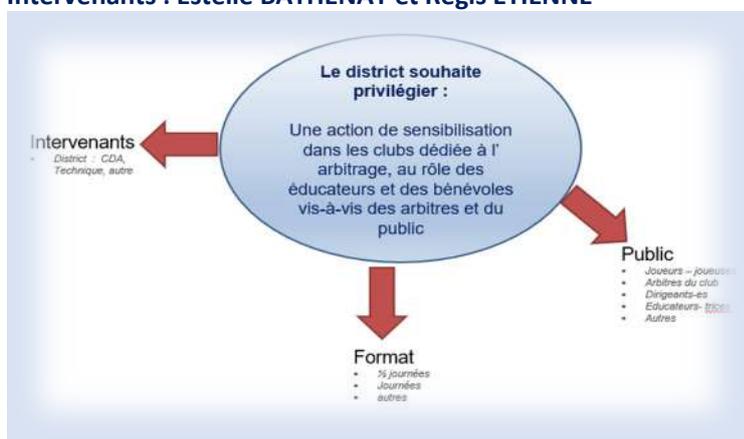
Un document plus complet va être adressé à tous les clubs.

Par ailleurs, une cellule va être créée au District dont l'objectif est d'accompagner et d'orienter toutes les personnes confrontées à des situations en lien avec les thèmes présentés afin de les aider dans les démarches à effectuer.

## **2- Retour sur les cinq (5) réunions de Secteurs tenues en début d'année**

Le principe d'une action de sensibilisation aux règles et pratiques essentielles à observer pour apaiser l'environnement des matches a été retenu, notamment le respect des arbitres. Cette action, à construire, a donné lieu à de nombreux et riches échanges en partant de la diapositive ci-après :

### **Intervenants : Estelle BATHENAY et Régis ETIENNE**



Voici les propositions des clubs présents :

#### **PUBLIC :**

- ✚ Educateurs – Dirigeants – Parents.

#### **FORMAT :**

- ✚ Réflexion sur 2 ou 3 ½ journées 2 fois dans la saison :

En septembre / octobre & Au début des matches retours

#### **INTERVENANTS :**

- ✚ Créer un déroulé type identique pour tous les intervenants,
- ✚ Faire intervenir :

- Le référent arbitrage et/ou le ou les arbitres des clubs,
- Le directeur technique,
- Un intervenant du district pour parler de l'arbitrage (pas forcément un membre de la CDA),
- Voir pour faire intervenir un arbitre qui aurait eu des problèmes (à la place d'un arbitre de l'élite qui n'apportera pas grand-chose).

***Un travail de formalisation va être conduit par le District au cours duquel il sera étudié la possibilité de rendre ces ½ JOURNEES OBLIGATOIRES AVEC FORTE SANCTION SI ABSENCE.***

## Réunion « Football Animation » du 16 mai 2023

Tous les clubs ayant une école de Football ont été conviés à participer à la réflexion sur le Football d'Animation.

**23 Clubs présents :** FC Alfortville, ASOMBA, FC Boissy, CSM Bonneuil, FC Bry, ES Caudacienne, CAP Charenton, US Créteil Lusitanos, ASF Le Perreux, FC Maisons Alfort, FC Nogent, US Ormesson, FC Saint Mandé, FC Thiais, AS Val de Fontenay, US Villeneuve Ablon, FC Villeneuve Académie, ES Villiers, CO Vincennes, CA Vitry, Es Vitry, VGA Saint Maur.

Constat : certains clubs participent activement et respectent leurs engagements à l'inverse d'autres.

**Objectif :** Définir une organisation des pratiques permettant la participation des jeunes, une facilitation des déplacements, une implication des équipes « Elite » à une organisation district et le respect des engagements.

### Voici les propositions qui ont été retenues

#### Les plateaux U6-U7 / Les plateaux U8-U9 :

Les plateaux U8-U9 auront lieu le samedi à 9h30 – le RDV sera à 9h00.

Les plateaux U6-U7 auront lieu le samedi 11h00 – le RDV sera à 10h30.

Les équipes U6-U7 et U8-U9 joueront au même endroit et se déplaceront donc ensemble.

Eviter autant que possible les longs déplacements.

Les affectations se feront en fonction des effectifs des clubs (*plus d'engagements par nombre d'équipes – les clubs communiqueront entre eux* pour définir le nombre d'équipes)

Il y aura 10 dates proposées par saison et aucune sur les mois de décembre, janvier et juin.

Il y aura 3 interclubs définis dès le début de saison

La date du premier plateau sera le premier samedi après les vacances de la Toussaint.

Les comptes-rendus et feuilles de rencontres restent obligatoires (*Assurance – URSSAF*)

***Un large débat s'est engagé sur l'horaire proposé pour les U8-U9, mais c'est une volonté des clubs présents au cours de la réunion, sachant que des aménagements entre clubs pourront être faits***

### Annuaire du Football Animation -3 personnes :

Responsable U6-U9 / Responsable U10-13 / Responsable Ecole de Football

#### A l'étude :

- La mise en place de formations de 2 à 3h pour les jeunes éducateurs U6-U7 (samedis de septembre)

Une seconde réunion aura lieu le **mardi 30 mai 2023 à 18h30 au District**, afin de traiter les 2 derniers sujets ci-dessous :

#### Réflexion sur les Critériums

##### **1- Les Critériums Départementaux U10-U11**

- *Les Classiques*
- *Le Critérium Avenir 2 équipes (U10-U11)*
- *Dates de reprise des critères ?*

##### **2- Les Critériums Départementaux U12-U13**

- *Les Classiques*

- Le Critérium Lachiche U13 à 11
- Le critérium Lefeuvre U12 à 8
- Dates de reprise des critères ?

## Présence des Membres du Comité de Direction sur le dernier week-end des championnats Des 03 et 04 juin 2023

Des membres du Comité de Direction se sont positionnés sur des rencontres à enjeux importants ou sensibles :

### Constat fin de saison : « Augmentation des dossiers disciplinaires »

Après une large réflexion commune, le Comité a validé les mesures suivantes, à mettre en place sur les dernières journées de championnat :

Pour tous les matchs où il y a un trio d'arbitres : Pas de désignation de délégués

Définir les matchs à enjeux ou à historique à risques

Présence sur les deux dernières journées de championnat des Membres du Comité sur des rencontres définies

Délégués désignés sur des rencontres « sensibles », soit par des faits antérieurs, soit par rapport aux enjeux sportifs : Définir les rencontres

Rencontres U16 et U18 à enjeux, 3 Arbitres. Prévoir un Arbitre central « chevronné »

Possibilité d'utiliser certains observateurs comme délégué du District

Dans le cadre d'une gestion budgétaire, un point des demandes d'arbitres réalisées par les clubs (Arbitres à la charge des clubs demandeurs) avant les désignations supplémentaires district (Arbitres à la charge du district)

**Délégués désignés par le District = paiement District**

**Match de jeunes = arbitres assistants paiement District**

**Demande de clubs = paiement clubs**

## COMPTE RENDU DES FINALES DES COUPES DU VAL DE MARNE 2023



Les Finales ont eu lieu les 17 et 18 juin 2023 sur les installations du Stade «**Octave Lapize**» à Villiers sur Marne où nous avons tous eu une pensée pour l'ancien Président de la Commission d'Organisation des Coupes, M. Jean-Jacques COMBAL. Elles se sont déroulées dans un excellent état d'esprit. Le Président et le Comité de Direction remercient la Ville de Villiers/Marne pour son accueil et la mise à disposition de ses

installations, Mme Carole COMBAL, Maire Adjointe, Chargée des Sports - Le service des sports et en particulier les personnels présents au stade pour leur disponibilité et leur efficacité , le club de Villiers ES qui a beaucoup œuvré pour satisfaire les demandes diverses et variées des organisateurs et des participants et l'ensemble des commissaires, élus et personnel du District

présents sans oublier les arbitres, les délégués, les joueurs et les dirigeants qui ont tous contribué à la réussite de cette journée.

Félicitations aux clubs vainqueurs et finalistes.

Merci à nos partenaires, SKITA qui a offert tous les tee-shirts pour l'équipe d'organisation, à « BOUM BOUM » qui a offert les pizzas du dimanche 18 Juin à nos Bénévoles présents et au Crédit Mutuel pour sa présence dans le cadre de notre partenariat annuel.

### RESULTATS DES 17 et 18 JUIN 2023

SAMEDI 17 JUIN 2023			
HORAIRE	CATÉGORIE	CLUBS	RESULTATS
14h00	U14 VDM	Fontenay US / Jonville RC	0-3
14h30	U14 AMITIE	Charenton CAP 2 / Villejuif US 2	0-3
15h00	U15F	VGA St Maur F / US Créteil Lusitanos	4-2
16h30	SENIORS F	VGA St Maur F / Co Cachan	non joué
17h00	ENTREPRISE	APSAP E. Roux / Waywouywear FL	2-3

DIMANCHE 18 JUIN 2023			
HORAIRE	CATÉGORIE	CLUBS	TERRAINS
09h15	CDM	Villeneuve AFC 5 / Minhotos de Braga US 5	0-1
09h30	ANCIENS	Orly AC 2 / Rungis US 12	1-1 tab 4-3
11h30	+45	Boissy FC 13 / Bry FC 15	1-3
11h45	U20 VDM	US Créteil Lusitanos / Lusitanos St Maur US	1-1 tab 3-2
13h45	U16 AMITIE	Maisons Alfort FC / Villejuif US 2	2-5
14h00	U16 VDM	Maison Alfort FC / US Ivry	1-2
16h15	SENIORS AMITIE	Vitry ES 3 / Rungis US 2	1-5
16h30	U16 VDM	Choisy le Roi AS / US Créteil Lusitanos	2-3
16h45	SENIORS VDM	Charenton CAP / US Créteil Lusitanos 2	2-0

### RESULTATS DES FINALES Futsal à Champigny sur Marne, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin au Gymnase

**U11 F : JOINVILLE RC**  
**U13 F : ORLY AS**  
**U13 G : VILLIERS ES**

Résultats Finales départementales futsal		
U11F – U13F – U13G		
U 11 F	U 13 F	U 13 G
JOINVILLE	AS ORLY	VILLIERS ES
MAISONS ALFORT FC	FONTENAY US	CRETEIL LUSITANOS
VGA SAINT MAUR FEMININ	VGA SAINT MAUR FEMININ	VITRY ES
FONTENAY US	VILLENEUVE AFC	ECOLE PLESSENE

### Vainqueur de la Finale FUTSAL « SENIORS » :

**VITRY ASC** Félicitations à eux mais aussi au Club de CHAMPIGNY FUTSAL finaliste

Des remerciements à la Ville de Champigny sur Marne pour la mise à Disposition du Gymnase « Auguste Delaune » qui a permis que nos FINALES FUTSAL se déroulent dans des superbes conditions.

Merci à la Commission « Futsal » du District pour la présence et le suivi de ces rencontres.

Il est important de souligner qu'au cours de ces journées FESTIVES, le protocole de remise des récompenses a bien été respecté par tous et permis des moments conviviaux entre les équipes.

## CHALLENGE DU FAIR-PLAY – CLASSEMENTS FINAUX

SENIORS D1		Pénalités	Pas de retrait de point en D1
1 <sup>er</sup>	SUCY FC 2	36	
2 <sup>ème</sup>	RUNGIS US 2	42	
3 <sup>ème</sup>	VILLEJUIF US 2	48	
SENIORS D2		Pénalités	Retrait point Classement
1 <sup>er</sup>	VILLENEUVE ABLON US (2) – Poule B	29	0
2 <sup>ème</sup>	ST MAUR VGA (2) – Poule A	31	1
3 <sup>ème</sup>	FONTENAY US (2)	32	1
SENIORS D3		Pénalités	Retrait point Classement
1 <sup>er</sup>	VITRY ES (3) – Poule B	17	0
2 <sup>ème</sup>	VILLECRESNES US	18	0
3 <sup>ème</sup>	ST MANDE FC (2) – Poule A BANN' ZANMI – Poule B THIAIS FC (2) – Poule B <i>Ex-aequo</i>	21	0

Vainqueur

**« COUPE FAIR-PLAY » VITRY ES (3)**

### CLUBS RECOMPENSES :

- ✚ Les clubs ayant eu moins de 19 points de pénalité seront récompensés à l'assemblée générale par un bon d'achat d'une valeur de 700€, soit : **VITRY ES (3) & VILLECRESNES US**
- ✚ Les clubs ayant eu de 20 à 29 points de pénalités seront récompensés à l'assemblée générale par un bon d'achat d'une valeur de 500€, soit : **ST MANDE FC (2) & BANN'ZANMI & THIAIS FC (2) & VILLENEUVE ABLON US (2) & CHARENTAIN CAP (3) & CRETEIL UF (2) & LIMEIL BREVANNES AJ (2) & ARCUEIL COSM & FRESNES AAS (2) & ORMESSON US (2) & VERS L'AVANT**

**Après un débat sur le challenge du « Fair-Play », le Comité décide que le groupe de travail se réunira à la rentrée pour revoir le règlement de ce challenge ( voir le maintien de ce challenge)**

## GIRLY CUP

### Palmarès de cette année :

Collège Issaurat (Créteil) – catégorie U12 / U13

Collège Laplace (Créteil) – catégorie U14 / U15

Collège Dorval (Orly) – catégorie section sportive

Merci également à l'UNSS 94, co-organisateur du tournoi ! Rendez-vous en 2024 !

Atelier « FEMIX » participation appréciée, avec des échanges positifs et très intéressants.

Un reportage complet a été diffusé sur nos divers réseaux

**RGs DISTRICT DU VAL DE MARNE : MODIFICATIONS IMPORTANTES**

**Article 7.5.3 – Les licences mutation**

Le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match :

***Le nombre de joueurs titulaires d'une licence mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match sera réduit dans les conditions fixées par l'article 47 du statut de l'arbitrage (clubs déclarés au 15 juin en infraction au regard dudit statut) pour ce qui concerne l'équipe Sénior hiérarchiquement la plus élevée du club ou dans le cas d'un club comportant une équipe féminine, une section football diversifié ou exclusivement des équipes de jeunes, l'équipe déterminant les obligations vis-à-vis du statut de l'arbitrage,***

***Pour les clubs non soumis aux obligations de l'article 11.4 du présent Règlement, ET POUR LES CLUBS NE PARTICIPANT PAS AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX FÉMININS, pour ce qui concerne l'équipe de Ligue ou de District du Val de Marne de Football choisie par celui-ci, peut être augmenté d'une unité s'ils remplissent les conditions suivantes :***

***Avoir au moins 12 LICENCIÉES DES CATEGORIES U6F A U11F ET AU MOINS 12 LICENCIÉES DES CATEGORIES U12F A U18F ;***

***Engager 3 ÉQUIPES FÉMININES DE JEUNES DONT 1 ÉQUIPE DANS LES CATÉGORIES U6F A U11F ET 1 ÉQUIPE DANS LES CATÉGORIES U12F A U18F (OU U19F SI CETTE DERNIÈRE PARTICIPE AU CHAMPIONNAT NATIONAL FÉMININ U19F), ET PARTICIPER, SUR L'ENSEMBLE DE LA SAISON, AUX ACTIONS ORGANISÉES PAR LA LIGUE OU LE DISTRICT (PLATEAUX, CRITERIUMS OU CHAMPIONNATS).***

***Avoir identifié, POUR CHACUNE DES ÉQUIPES SUSVISÉES, UN ENCADRANT TECHNIQUE titulaire, A MINIMA DU module correspondant à LA CATÉGORIE ENCADRÉE***

**Article 7.10 – participation en équipe inférieure**

Par ailleurs ne peuvent participer aux cinq dernières rencontres de Championnat, matches remis compris, disputées par une équipe inférieure, plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix rencontres de compétitions nationales, régionales et départementales avec une ou plusieurs des équipes supérieures de leur club. ***Ces dispositions ne concernent pas les matches de coupes du Val de Marne de Football.***

**Articles 11.1 et 11.2 – Les équipes obligatoires**

**11.1** - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

**D1**

SENIORS ↔ 2 équipes

JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18, 1 équipe U 16, 1 équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines)

***Avec obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.***

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées (***U14 – U16 – U18***).

**D2**

SENIORS ↔ 2 équipes

JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES, dont 2 parmi (U14, U16, U18), ou bien une équipe U20, ou une équipe féminine U15F à **11**, Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3<sup>ème</sup> équipe de jeunes.

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines)

***Avec obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.***

**ATTENTION :**

***LES CLUBS ACCEDANT A LA D2 SONT TENUS DE RESPECTER TOUTES LES OBLIGATIONS CI-DESSUS DES LA 1<sup>ère</sup> SAISON.***

**11.2** - ***Le club dont le niveau d'une de ses équipes*** entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

**UN CONTRÔLE À POSTÉRIORI DU RESPECT DE CES OBLIGATIONS SERA EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS.**

**11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations**

Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.

Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.

Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.

Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

#### 11.2.2 – Sanctions

**EN CAS DE NON-RESPECT DE L'UNE DES OBLIGATIONS DÉFINIES A L'ARTICLE 11.1 DU PRÉSENT RÈGLEMENT, LES SANCTIONS SUIVANTES SERONT APPLIQUÉES :**

**POUR LA 1<sup>ère</sup> SAISON D'INFRACTION :**

**RETRAIT DE 4 POINTS, PAR OBLIGATION NON RESPECTÉE, AU CLASSEMENT DE L'ÉQUIPE SENIOR DU CLUB QUI ENTRAÎNE LES OBLIGATIONS ET INTERDICTION DE MONTER A LADITE ÉQUIPE SENIORS ;**

**POUR LA 2<sup>ème</sup> ANNÉE D'INFRACTION ET AU-DELÀ :**

**L'ÉQUIPE SENIORS DU CLUB QUI ENTRAÎNE LES OBLIGATIONS EST CLASSÉE DERNIÈRE DE SON GROUPE ET RETROGRADÉE EN DIVISION IMMÉDIATEMENT INFÉRIEURE LA SAISON SUIVANTE.**

**CETTE RÉTROGRADATION ADMINISTRATIVE N'ÉTANT PAS CUMULABLE AVEC UNE ÉVENTUELLE RÉTROGRADATION SPORTIVE.**

**LORSQU'UN CLUB A RÉGULARISÉ SA SITUATION POUR LA SAISON "N", LA SANCTION S'APPLIQUE AU NIVEAU DE LA 1<sup>ère</sup> SAISON D'INFRACTION EN CAS DE NOUVELLE INFRACTION POUR LA SAISON N+1 ;**

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).

#### Article 11.4.6 – Encadrement technique des équipes

**Pour l'application de la sanction sportive visée à l'alinéa 4 ci-dessus, la Commission Régionale d'Application du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football procède de la manière suivante :**

#### Article 14.1 – Les classements

**Du total des points acquis au cours de la saison, il sera, éventuellement, déduit, pour établir le classement à l'issue de la saison, pour les équipes Seniors D2 et D3, un retrait de points dans le cadre du Challenge du Fair-Play et de la valorisation de l'esprit sportif, conformément au règlement dudit Challenge.**

#### Article 14.3.3

**PAR LE PLUS GRAND NOMBRE DE MATCHS GAGNÉS TEL QU'INDIQUÉ AU CLASSEMENT,**

#### Article 14.3.4

**PAR LE PLUS PETIT NOMBRE DE MATCHS PERDUS TEL QU'INDIQUÉ AU CLASSEMENT,**

#### Article 14.3.5

**PAR LE PLUS GRAND NOMBRE DE BUTS MARQUÉS AU COURS DE L'ENSEMBLE DES RENCONTRES DU GROUPE.**

#### Article 14.3.6

**PAR LA DIFFÉRENCE ENTRE LES BUTS MARQUÉS ET LES BUTS ENCAISSÉS SUR L'ENSEMBLE DES RENCONTRES DU GROUPE.**

#### Article 14.3.7

**PAR LE PLUS PETIT NOMBRE DE POINTS DE PÉNALITÉ TEL QU'INDIQUÉ AU CLASSEMENT**

#### Article 14.3.8

**PAR UN TIRAGE AU SORT**

**Ces dispositions valent également pour l'article 14.10 et ses sous-articles**

#### Article 30 – les réserves d'avant match

**30.1.8 - Les réserves sur la régularité des terrains ET/OU DE L'ÉCLAIRAGE doivent être DEPOSÉES 45 MINUTES AU MOINS AVANT L'HEURE OFFICIELLE DU COUP D'ENVOI SOUS PEINE D'IRRECEVABILITÉ.**

#### Article 30ter – Evocations

*Même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la commission compétente, est toujours possible, et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux Règlements (à partir de la 2<sup>ème</sup> infraction).*

#### Article 31.3 – Appels

*Pour tous les appels concernant les litiges relatifs aux Compétitions gérées par le District du Val de Marne de Football : CDM & ANCIENS et Coupes Départementales, le Comité D'Appel Chargé des Affaires Courantes juge en appel et dernier ressort.*

#### Article 31.6 – Cas non prévus

*Sauf dans les cas prévus à l'article 31.3, les décisions du Comité d'appel chargé des affaires courantes du District du Val de Marne de football sont susceptibles d'appel devant la LPIFF dans les conditions de forme et de délai définis par le RSG de la LPIFF.*

**39.3 - Matches en nocturne.**

**39.3.1 – CLASSEMENT DE L'INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE**

**LES ÉQUIPES SONT TENUES DE DISPUTER LES RENCONTRES OFFICIELLES EN NOCTURNE SUR UN TERRAIN DOTÉ D'UNE INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE CLASSÉE AU NIVEAU CORRESPONDANT À CELUI DE LA COMPÉTITION CONCERNÉE.**

**EN CAS DE RÉSERVES RÉGULIÈREMENT FORMULÉES AVANT LE MATCH, ET RÉGULIÈREMENT CONFIRMÉES, S'IL S'AVÈRE QUE LE TERRAIN UTILISÉ N'EST PAS DOTÉ D'UNE INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE CLASSÉE AU NIVEAU CORRESPONDANT À CELUI DE LA COMPÉTITION CONCERNÉE OU QUE LA COMMISSION COMPÉTENTE N'A PAS AUTORISÉ LE DEROULEMENT DE LA RENCONTRE SUR LE TERRAIN CONCERNÉ, LE MATCH EST PERDU PAR PÉNALITÉ POUR LE CLUB RECEVANT.**

**CES RÉSERVES DOIVENT ÊTRE FORMULÉES DANS LES CONDITIONS FIXÉES PAR L'ARTICLE 30.1.8 DU PRÉSENT RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL.**

**Article 41.4.1 et 41.4.9 – Modalités de purge d'une sanction**

**41.4.1** - Les sanctions complémentaires prononcées doivent être purgées dans les mêmes conditions... En cas de changement de club, **ou de changement de catégorie dans un même club**, la suspension du joueur est purgée dans les équipes du nouveau club, selon les modalités précisées au présent alinéa.

**Article 41.9**

**La perte par pénalité d'une rencontre disputée par l'équipe de son club avec laquelle un joueur suspendu devait purger sa sanction, libère le joueur de la suspension d'un match vis-à-vis de cette équipe. Ce joueur encoure néanmoins une nouvelle sanction pour avoir évolué en état de suspension.**

# L'Activité des Commissions

## POLE « REGLEMENTATION » & « LUTTE CONTRE LES INCIVILITES »

### **DISCIPLINE**

**Président : M. Louis VINCENTI**

Cette année, la Commission s'est réunie à 37 reprises et a examiné 201 dossiers. Nombre réduit à 94 dossiers au final puisque plusieurs affaires ont été reprises plusieurs fois. Il y a eu 19 dossiers en instruction et 5 éducateurs ont eu une sanction de 12 et 18 mois. Au total 272 (244 en 21/22) personnes licenciées ont été sanctionnées cette saison, dont 33 (9 en 21/22) Educateurs et 12 Dirigeants.

### **Répartition des procès-verbaux + personnes concernées par les PV :**

Statistiques 2022 & 2023		Auditions		Instructions	
		2021 & 2022	2022 & 2023	2021 & 2012	2022 & 2023
11 Membres	Séniors	9	7	17	5
	U20	2	0	0	0
40 Réunions	U18	3	11	1	1
211 Dossiers	U16	3	3	7	5
67 Convocations	U14	0	3	0	0
27 Instructions	CDM	3	2	8	1
7 Appels au District	Anciens	6	4	8	0
... Appels à LPIFF	Futsal	0	9	1	0
	Féminines	0	4	0	0
	Educateurs	4	17	7	6
	Dirigeants	6	5	8	1
	Présidents	0	0	1	0
	TOTAUX	37	65	56	19

### Répartition des auditions et instructions en fonction de la catégorie :

La catégorie Educateurs est celle qui est la plus concernée par les dossiers soumis en audition (17) et en instruction (6).

Chez les U18 une hausse (+8 en auditions) par rapport à 2021/2022.

En comparaison avec la saison 2021-2022, on observe une hausse significative des auditions

du nombre de personnes concernées (+28), mais une diminution aussi significative (-37) des personnes en instruction.

#### Répartition des Procès-Verbaux :

Délibérations	Convocations	Instructions	Etude	Sanctions directes
78	68	18	37	
<b>201</b>				<b>110</b>

#### Personnes concernées par les SANCTIONS directes (sans convocation, ni audition) :

<b>TOTAL</b>	FEMININES	FUTSAL	ANCIENS	CDM	SENIORS
<b>151</b>	0	3	17	17	69
	U18/U20	U16	U14	DIRIGEANT	EDUCATEURS
	17	8	8	4	8
	Président				
0					

#### Personnes concernés par les SANCTIONS après convocations et auditions :

<b>TOTAL</b>	FEMININES	FUTSAL	ANCIENS	CDM	SENIORS
<b>121</b>	4	8	5	5	36
	U20	U18	U16	U14	
	0	19	9	2	
	ARBITRE DE CLUB	DIRIGEANTS	EDUCATEURS	PRESIDENTS	
	0	8	25	0	

Répartition du nombre de dossiers par catégories soumis à la Commission :

Sur le total des sanctions : la catégorie Séniors représente 47 % des dossiers (51% en21/22).

Les catégories de jeunes (U18/U16/U14) représentent 23% des dossiers (17% en 21/22)

La catégorie des dirigeants représente 17% des dossiers (5% en 21 /22)

La catégorie des anciens représente 8% des dossiers (13% en 21/22)

#### Répartition des 272 sanctions :

PRESIDENTS	0
EDUCATEURS	33
DIRIGEANTS	12
ARBITRE DE CLUB	0
U14	10
U16	17
U18	33
U20	2
SENIORS	105
CDM	22
ANCIENS	22
FUTSAL	11
FEMININES	4

## **DEPARTEMENTALE D'APPEL**

**Président : M. Régis ETIENNE**

La Commission s'est réunie **6 fois et 6 membres** ont participé régulièrement aux réunions.  
Le nombre de réunion est **légèrement inférieur (-1)** à la saison dernière  
Le nombre de dossiers traités a **diminué (on passe de 15 à 12 soit -20%)**

### **Les appels :**

\* **12 dossiers** ont été traités **dont 1 irrecevable**

Le nombre de dossiers déclarés irrecevables **est identique à celui de la saison dernière**

### **Les sanctions :**

\* **1** sanction maintenue

\* **2** sanctions aggravées

\* **9** sanctions diminuées

\* **1** sanction alternative prononcée

Les sanctions aggravées et/ou diminuées sont **motivées par une** substitution du motif de la sanction.

Cette substitution est la conséquence **des auditions et/ou** de la modification **des dires des personnes convoquées** par rapport à **leur** audition de 1<sup>ère</sup> instance et/ou de l'audition de personnes n'ayant pas été entendues en 1<sup>ère</sup> instance.

La sanction alternative faisait suite à des contestations répétées et grossières des décisions de l'arbitre par un éducateur.

### **Les convocations :**

\*Au total **99** personnes convoquées dont **20** Arbitres **officiels**,

→ **58** présents, **soit 59%**, en diminution par rapport à la saison dernière (dont **13** arbitres officiels et)

→ **16** absents, **soit 16%** en diminution par rapport à la saison dernière (dont **2** arbitres officiels)

→ **28** excusés **soit 29%** en augmentation par rapport à la saison dernière (dont **5** arbitres officiels)

Le taux de présence **diminue nettement (59% contre 64%)** et celui des absences non excusées est **en diminution pour la 2<sup>ème</sup> saison de suite (16% contre 20%)**

Celui des absents excusés est en **très forte hausse (29% contre 16%)**.

### **Conclusion :**

Les affaires liées à des sanctions **pour incivilités diverses** envers les arbitres **représentent toujours la majorité des dossiers traités par la Commission d'Appel**, dont **100%** sont des propos excessifs (**les sanctions > 1 an sont traitées en appel par la LPIFF**).

**Cette saison, nous notons une augmentation des dossiers concernant des problèmes qui ont donnés lieu à des suspension de terrain (ferme et/ou avec sursis).**

Nous notons, **comme les saisons précédentes, une dégradation des présences des clubs**

adverses des appelants ; lesdits clubs, se contentant d'envoyer un mail, lorsqu'il y a plusieurs licenciés convoqués, celui et/ou ceux présents excusent les absents.

## **COMITE D'APPEL CHARGE DES AFFAIRES COURANTES**

*Président : M. Patrick DARDENNES*

**La commission est composée par des membres du comité directeur**

**15/12**- Séniors D2 – Qualification de joueurs (Suspension) – Confirmation 1ere instance  
**2/2** – Respect des obligations – Confirmation 1ere instance – Infirmée après appel au CNOSF  
**16/2** – U18 / D1 - Qualification de joueurs (Suspension) – Confirmation 1ere instance  
**22/3** – Séniors Féminines D1 – Qualification de joueuses (Sur classement) – Confirmation 1ere instance  
**11/4** – Futsal D2 – Indisponibilité d'installations – Confirmation 1ere instance  
**17/5** – Coupe VDM CDM - Qualification de joueurs (Suspension) – Confirmation 1ere instance  
**30/5** – Coupe VDM Anciens - Qualification de joueurs (Participation équipe sup) – Confirmation 1ere instance  
**15/6** – Séniors D3 - Indisponibilité d'installations – Infirmation 1ere instance

**Dossiers traités : 8 Séances présidées par Patrick Dardennes : 6 / par Régis Etienne : 2  
Membres du comité directeur participants : 5 ( Dont 2 ont participé régulièrement)**

**Sur les 8 dossiers :** 7 Dossiers transmis par la commission statuts et règlements et 1  
Dossier transmis par la commission organisation des compétitions  
6 sanctions confirmées (75%) 1  
sanction infirmée ( 12,5%) 1 sanction infirmée à la suite de proposition CNOSF (12.5%)

### **Convocations :**

33 personnes convoquées – 21 personnes présentes (64%) 12 personnes absentes (36%)  
Absents excusés :4 (Dont 2 arbitres) Absents non excusés : 8 ( Dont 1 arbitre)

### **Rappel 2021/2022 :**

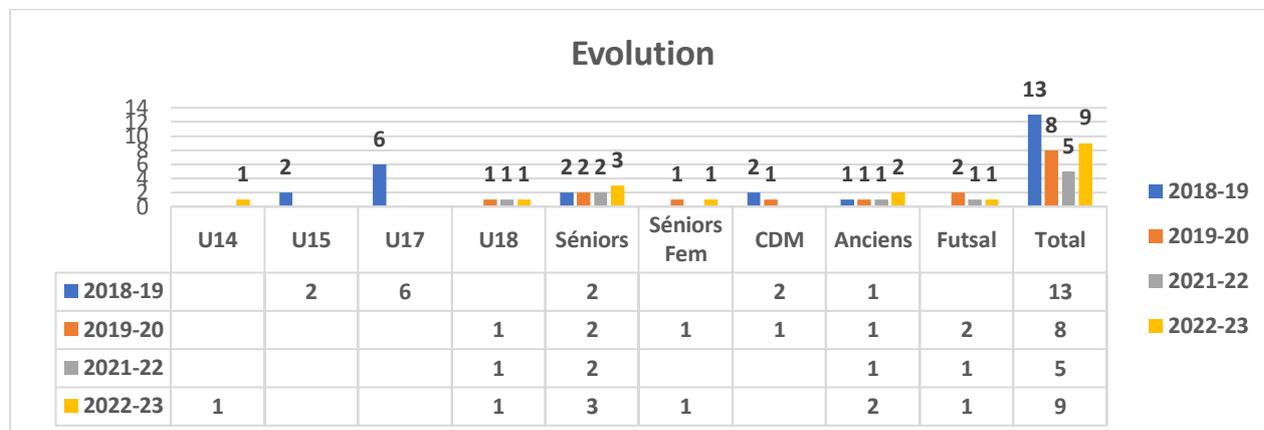
Commission statuts et règlements – 5 appels – 2 confirmés et 3 infirmés  
Commission organisation des compétitions : 2 appels – 1 confirmé et 1 irrecevable

## **PREVENTION – MEDIATION - EDUCATION**

*Animateur : M. Antonio CARRETO*

La commission s'est réunie **10** fois cette saison, (dont 3 réunions en commission restreinte), contre 4 en 2021 /22.

11 clubs, ont été invités cette saison. 9 rencontres classés « sensible » se sont déroulées sans aucuns incident, (dont 1 match à huis clos)



**La CDPME constate que :**

- Aucun incident ne survient sur les matchs « sensibles »

Comme les années précédentes :

- Les clubs communiquent peu entre eux dans l’organisation des rencontres.

**Conclusion :**

Un grand MERCI aux membres de la CDPME, à l’ensemble des collaborateurs du service administratif, à la Police Nationale, pour leur aide précieuse et à la CRPME.

La CDPME regrette comme lors des saisons précédentes le peu de communication entre les clubs et les comportements sur les bancs de touche.

La CDPME remercie l’implication de certains clubs dans la gestion et préparation des matchs « sensible ».

**CONSEIL DES SAGES**

**Présidente : Marie-Thérèse POLICON**

Pas de réunion cette saison.

**DELEGUES**

**Président : Louis VINCENTI**

La commission est composée de six délégués, elle a effectué 40 délégations dont 8 matchs sensibles et 1 match à huis clos. Il est a noté qu’il n’y a eu aucun incident sur les rencontres ou un délégué était désigné. Tous les délégués ont participé bénévolement aux finales des coupes du val de marne et au tournoi international U16.

## **FAIR-PLAY**

**Présidente : Marie-Thérèse POLICON**

Cette commission assure le suivi régulier des points du Fair-Play.

Les modifications apportées au classement du fair-play ont été appliquées dès cette saison. Un classement différent est établi pour chacune des divisions de notre championnat.

En division 1 le nombre de points de pénalité obtenus par les différentes équipes restent stable.

En division 2 il y a une très nette augmentation des points de pénalités puisque seul un club n'a pas de point de pénalité

En division 3, il y a très peu de points de pénalités, des arbitres officiels n'ayant pu être désignés pour la plupart des rencontres.

## **STATUTS & REGLEMENTS**

**Président : M. Jean Pierre MAGGI**

La Commission s'est réunie **33** fois cette saison et a traité **129** affaires (contre 117 en 2021-22).

On constate une légère augmentation de l'activité en nombre d'affaires (+10%).

Elle est composée de 6 Membres, une moyenne de 5 présences par semaine, soit 26 affaires en moyenne par membre et par an.

La Commission a reçu 21 demandes d'homologation de Tournois, dont 13 Homologués.

**6** affaires ont fait l'objet d'un appel, tous confirmés par la Commission d'Appel chargée des affaires courantes.

Pour l'ensemble des tableaux comparatifs, nous avons occulté les saisons 2019/2020 et 2020/2021 amputées par la crise sanitaire.

La répartition des dossiers montre :

-un accroissement de ceux concernant la catégorie senior de 4%,

-une légère hausse de la catégorie jeunes +3%

-une baisse de la catégorie anciens/cdm de-7%

	2018-19	2021-22	<b>2022-23</b>
Séniors	52 %	58 %	<b>62 %</b>
Jeunes	37 %	28 %	<b>31 %</b>
CDM et Anciens	11 %	14 %	<b>7 %</b>

La décomposition de l'activité de la Commission s'analyse comme suit :

A partir de la saison 2021/2022 les réserves d'avant match recevables et les réclamations d'après match recevables sont décomposées en fondées et non fondées

	2016-17	2017-2018	2018-19	2021-22	2022-23
Lettres diverses	4	3	2	4	2
Réserves d'avant match recevables fondées	77	57	51	13	16
Réserves d'avant match recevable non fondées				32	38
Réserves d'avant match irrecevables	19	10	11	2	2
Réclamations (après match) recevables fondées	5	3	7	3	5
Réclamations (après-match) recevables non fondées				10	7
Réclamations (après-match) irrecevables	4	1	9	4	3
Réserves sur Pass-sanitaire				3	0
Auditions	6	5	5	16	5
Déclassements	0	0	1	2	2
Evocations fondées	17	20	15	13	33
Evocations NON fondées	7	3	3	11	13
Evocations irrecevables	5	4	8	4	3
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>106</b>	<b>112</b>	<b>117</b>	<b>129</b>

La commission constate une augmentation des réserves d'avant match (56 au lieu de 47) : soit +19%

-une nette baisse des auditions 5 au lieu de 16

-une hausse importante des demandes d'évocation 49 au lieu de 28 soit +75%

La décomposition de l'activité par catégories de la Commission s'analyse comme suit :

DOSSIERS	JEUNES	SENIORS	CDM/ANC	JEUNES/F	SENIORS/F
Lettres diverses	2	0	0	0	0
Réserves (avant match) recevables fondées	9	5	1	0	1
Réserves (avant match) recevables non fondées	21	15	2	0	0
Réserves (avant match) irrecevables	0	2	0	0	0
Réclamations (après match) recevables fondées	3	2	0	0	0
Réclamations (après match) recevables non fondées	1	5	0	0	1
Réclamations (après match) irrecevables	0	3	0	0	0
Auditions	1	4	0	0	0
Evocations fondées	2	27	4		0
Evocations non fondées	0	13	0		0
Evocations irrecevables	0	1	2		0
Déclassements	0	2	0		0
PV divers	7	12	2		0
<b>TOTAL DES DOSSIERS : 150</b>	<b>46</b>	<b>91</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

La différence entre le nombre de dossiers (150) et le nombre d'affaires (129) correspond à des affaires qui ont été reprises plusieurs fois par la Commission.

La Commission remercie tous ses membres ainsi que les Services Administratifs pour leur collaboration.

## **POLE** **« DEVELOPPEMENT & FORMATIONS » &** **« LES ACTEURS DU FOOT »**

### **ARBITRAGE**

**Président : M. José DIAS**

Après un contexte sanitaire compliqué, la Commission Départementale d'Arbitrage a repris pleinement son activité avec une saison complète. La CDA est composée de 16 membres.

Celle-ci s'est réunie une fois par mois durant toute la saison 2022/2023. Les sujets abordés étaient :

- **La formation ;**
- **Le recrutement ;**
- **Test théorique ;**
- **Test physique ;**
- **La Formation d'Arbitre Régional ;**
- **La formation continue ;**
- **Suivi administratif et réception des arbitres en CDA ;**
- **Stage de mi-saison ;**
- **Accompagnements des arbitres ;**
- **Observateurs ;**
- **Désignations.**

La commission a mené plusieurs actions comme : la Formation Initiale à l'Arbitrage, Formation d'Arbitre Régional à Eaubonne (95), perfectionnement et renforcement des effectifs, intervention dans les écoles, recrutement, intervention de 2 arbitres de L2, stage de mi-saison et enfin, l'accompagnement des nouveaux arbitres.

#### **Plusieurs objectifs fixés et réalisés :**

- **Accompagnement des jeunes arbitres et seniors ;**
- **Poursuite du dispositif de la Commission de Recrutement - Détection – Fidélisation des arbitres ;**
- **Poursuite du développement de l'Arbitrage Féminin (11 arbitres féminines comptées) ;**
- **Stage de mi-saison au District (présenté par un arbitre de Ligue 2) ;**
- **Poursuite de l'arbitrage par les jeunes officiels UNSS ;**
- **Recrutement d'une soixante d'arbitres en 5 FIA ;**
- **Réunion de fin de saison des arbitres au District avec un moment de partage, d'échange et de convivialité ;**
- **Formation de Formateur de Niveau 1 effectuée par un membre de la commission ;**

- Formation continue : 245 participants sur la saison.

## 2022/2023

### Promotions

- 2 arbitres de la catégorie D2 ont été promus en D1 à la mi-saison
- 2 arbitres D3 ont été promus en D2 à la mi-saison

Fin de saison, **6 arbitres** (*3 D1 ; 1AA1, 1 JAD et 1 Futsal*) ont été présentés à l'examen Ligue pour accéder au niveau régional pour 5 réussites (1 échec) à l'examen théorique et physique.

### Chiffres clés :

<b>2022/2023</b>	Effectif désignable : <b>174/196</b>
------------------	--------------------------------------

- **2 tests théoriques** : 115 participants
- **Test physique** : 132 convoqués / 124 participants
- **QCM 1** : 123 participations / 132 (1<8/20)
- **QCM 2** : 142 participations / 149 (1<8/20)
- **Filière régionale** : 5 sélectionnés et 4 présentés
- **Formation Initiale** : 5 (60 validés)

## STATUT DE L'ARBITRAGE

**Président : M. Bruno FOLTIER**

La Commission s'est réunie une seule 6 fois au cours de la saison.

22 clubs sont en infraction, (soit 3 clubs de plus que la saison 2021/2022).

La saison 2022/2023, présente une augmentation des clubs en infraction. Nous constatons de la part des clubs un manque du suivi de leurs arbitres.

Infraction	2019/2020					
1er année			1	3		4
2e année			1	1		2
3e année						0
4e année						0
	1D	2D	3D	CDM		6
Infraction	2021/2022					
1er année	2	9	3	1		15
2e année				3		3
3e année		1				1

<b>4e année</b>						
	1D	2D	3D	CDM		<b>19</b>
<b>Infraction</b>	<b>2022/2023</b>					
<b>1er année</b>	1	1	4	1	3	<b>10</b>
<b>2e année</b>	3	4	1	1		<b>9</b>
<b>3e année</b>				1		<b>1</b>
<b>4e année</b>				1		<b>1</b>
	1D	2D	3D	CDM	Futsal	<b>21</b>

La commission espère une plus large implication des clubs au suivi et renouvellement des arbitres et à recruter de nouveau arbitres.

### **MEDICALE**

**Gestion : Dr Michel THOMAS**

La Commission ne s'est pas réunie, mais a suivi tous les renouvellements des Arbitres et validation des dossiers médicaux.

### **STATUT DE L'EDUCATEUR**

**Président : M. Jacques LEGUYADER**

6 réunions

Contrôle de l'ensemble des feuilles de matchs de D1 (U14, U16, U18 et séniors)

Mise en place d'un badge pour contrôler la présence des éducateurs désignés sur le banc

2 dossiers transmis à la commission régionale et deux clubs sanctionnés pour non-respect du statut des éducateurs (FC CHAMPIGNY en U14 et US ORMESSON en séniors)

## **POLE « COMMUNICATION & EVENEMENTS »**

### **ORGANISATION DES EVENEMENTS & SURVEILLANCE OPERATIONS ELECTORALES**

Les Membres composant ces Commissions sont conviés au cours de la saison selon les actions prévues et en fonction des besoins : **Tournoi International U16, Finales Départementales, Journées d'Accueil, Girly Cup, etc...**

## POLE

### « ACTIVITES SPORTIVES » & « LA PRATIQUE »

#### **TERRAINS & EQUIPEMENTS**

**Président : Antonio CARRETO**

La CDTIS a tenue **3** réunions restreintes au cours de la saison.

**2** affaires ont été traitées et la CDTIS a effectué une visite, (**VILLE DE LA QUEUE EN BRIE - STADE LEO LAGRANGE**).

La CDTIS a accompagné différentes communes relatives à des travaux futur de leur installations sportive (Limeil BREVANNES, MAISONS ALFORT, CHENNEVIERES...)

#### **FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT**

**Président : M. Emile AMSELLEM**

La Commission s'est réunie **27** fois les lundis soir, a traité **250 affaires** et a auditionné à **3** reprises **0** dossier a été transmis au Conseil des Sages et 0 en Commission de Discipline.

Une saison marquée par un manque de régularité de présence en commission, même le président s'est excusé par 13 fois, 13 réunions ont vu moins de 5 personnes dont 4 avec 2 et 3 personnes, heureusement Georges Gressien a 100% d'assiduité !

Nombre de réunions	27
nombre de dossiers	250
Nombre d'auditions	3
dossiers transmis en conseil des Sages	0
dossiers transmis en Discipline	0

#### **CLASSIFICATIONS ET RESULTAT 2022/2023**

CATEGORIES	EQUIPES OU POULES	NOMBRE DE RENCONTRES
U11	209 équipes	1426
U13	167	1108
TOTAL	376	1267
U6/U7	760	JOUEURS EN MOYENNE PAR JOURNEE
U8/U9	257	JOUEURS EN MOYENNE PAR JOURNEE

LACHICHE	8	27
LOUIS LEFEUVRE	15	45
AVENIR	18	45

## Challenge Régional U11, Coupe Festival U13 et coupe Futsal U13

Challenge Régional U11	1 <sup>er</sup> tour	96 équipes	288 rencontres
	2 <sup>ème</sup> tour	32 équipes	186 rencontres
	Finale départementale	8	32 rencontres
Festival U13	1 <sup>er</sup> tour	88 équipes	264 rencontres
	2 <sup>ème</sup> tour	64 équipes	192 rencontres
	Finale départementale	16 équipes	64 rencontres
Coupe Futsal U13 J.Mercier	Non gérée par la CFAER		
Coupe Futsal U11 J.Lévy	NON GEREE		

**RC JOINVILLE SAINT MAUR VGA F MASCULIN premier et deuxième respectif de la finale départementale Festival U13, sont qualifiés pour la finale régionale.**

**La finale du challenge U11 s'est déroulée le 03/06/2023.**

**INTERCLUB : 27 clubs pour 1490 jeunes licenciés**

**FESTIFOOT : Aucune comptabilité et pas d'amende**

### Vie de la commission au sein du District

<b>TOURNOI INTERNATIONAL</b>	4 à 8 Commissaires représentés
<b>FINALE DES COUPES VDM</b>	A affiner
<b>JOURNEES D'ACCUEIL</b>	5 Commissaires représentés
<b>JOURNEES DES DEBUTANTS</b>	4 Commissaires représentés
<b>PRESENCE AUX JOURS DE COUPE</b>	8 Commissaires représentés

### COMMENTAIRES

#### **Soirée information par secteur :**

Trois soirées pour des résultats satisfaisants, toujours les mêmes clubs qui s'abstiennent

#### **Les commissaires**

Les temps de présence et les plages horaires élastiques, ne permettent pas une organisation planifiée.

#### **Convocations**

Les clubs convoqués, ne se sentent pas obligés de venir, sans mot d'excuse. Il faudra revoir le barème des sanctions pour les clubs absents non excusés

Nous n'avons quasiment pas sanctionné **U7/U9**

#### **Lachiche - avenir - Lefeuvre :**

Peu d'amendes.

Pour info : Sur ces 3 pratiques 46.4% des matchs sont sans résultats donc non joués ou pas de FMI.

**Le suivi a été concentré sur les criteriums U11 et U13 et la non utilisation de la FMI.**

**37 clubs sanctionnés dont 7 clubs qui représentent 65% du total des amendes du Football d'Animation.**

## **ORGANISATION DES CHAMPIONNATS & COUPES**

**Présidente : Mme. Marie-Thérèse POLICON**

Cette commission s'est réunie à **41** reprises et a traité **706** dossiers.

Elle est composée de **6** membres.

Elle traite tous les changements heures, dates et lieux des rencontres du week-end de toutes les catégories Jeunes – Séniors – Anciens – Masculins et Féminines.

Elle procède aux tirages et à l'organisation des Coupes Départementales du 1<sup>er</sup> tour, aux finales.

Quatre auditions ont eu lieu.

26 forfaits généraux ont été enregistrés dont six dans les trois dernières journées.

Ses décisions ont fait l'objet d'un appel auprès de la Commission d'appel (décision de la commission cassée).

Elle a procédé à la disqualification de deux équipes U15F en Coupe du Val de Marne de la catégorie pour non- respect des catégories d'âge.

## **FEMININES**

**Présidente : Mme Marie-Thérèse POLICON**

La Commission féminines s'est réunie à **5** reprises.

Elle travaille en étroite collaboration avec Hédi Oudaya et la commission technique du District. Elle est composée de **8** membres.

Elle établit le calendrier des critères U11F et U13F ainsi que celui des détectives U13F U14F U15F.

Elle organise les différentes détectives et encadre les sélections qui participent aux Tournois Interdistricts organisés par la Ligue de Paris IDF.

Elle gère et encadre également les différentes étapes des Challenge U11F et U13F ainsi que les Coupes du Val de Marne Futsal.

Elle a organisé une réunion de rentrée pour les clubs val de marnais ayant une ou plusieurs équipes féminines qui permet de rappeler les règles que l'on souhaite mettre en place tant pour les détectives que pour les compétitions.

Cette saison, elle a activement participé au « Girly Tour » mis en place dans le cadre de l'opération fédérale « toutes foot ». Cette manifestation a valu au District une belle première place au niveau national.

## **FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE**

**Présidente : Mme Estelle BATHENAY**

Cette année, pas de réunions en présentiel, fonctionnement avec le groupe WhatsApp où tous les collègues sont répertoriés.

L'an prochain, volonté de faire des réunions dissociées :

- Une avec les référents UNSS / USEP pour organiser le foot envers les primaires et secondaires via les AS et le sport non obligatoire
- Une avec les collègues, au moins en début d'année pour voir les besoins des profs.
- Une avec les membres de commissions (toutes commissions confondues) qui sont enseignants (primaire et secondaire) de façon à avoir un panorama de ce qu'on peut faire sur le département.

#### Les projets en cours :

- développer une version de la GIRLY CUP à destination des primaires (en plus du secondaire)
- développer la formation et recrutement de l'arbitrage en lien avec le scolaire

### **FOOTBALL DIVERSIFIE - FUTSAL**

**Président : M. Jean Jacques FOPPIANI**

La Commission s'est réunie à **32** reprises pour traiter **75** dossiers soit une moyenne de 2, 5 dossiers par réunion, avec 2 auditions. 3 membres composent la Commission mais en moyenne nous avons été plus souvent régulièrement 1 présent. Si possible avoir un membre supplémentaire régulier.

La décision avait été prise en Comité de Direction de regrouper dans notre commission les rencontres de Championnat et de Coupe ce qui a énormément facilité l'organisation de ces 2 compétitions et à noter que toutes les rencontres ont été disputées effectivement sur les dates fixées sans perturbation entre Championnat et Coupe.

Cette saison nous avons 1 poule D1 de 9 équipes et 1 exempt avec 2 forfaits en cours de saison soit seulement 7 équipes en fin de saison.

1 seule poule D2 de 11 équipes 1 équipe forfait en début de saison et 1 équipe supplémentaire en cours de saison soit 11 au final.

A noter malgré tout 6 matchs arrêtés, dossiers traités en Commission de Discipline.

La finale de la Coupe du Val de Marne Futsal s'est déroulée le Jeudi 1 juin sur les installations de la commune de Champigny sur Marne entre les équipes de Champigny CF 2 et ASC Vitry.

Sans aucun incident mais bien encadré par divers membres du District de diverses commissions et du Comité de Direction. ASC Vitry large vainqueur sur une rencontre de très haut niveau avec une haute intensité de jeu et en présence d'un très nombreux public principalement en provenance de Vitry.

2 Formations Module Futsal découverte ont été organisées.

La Commission Football à effectif Réduit a organisé en liaison avec la Technique des plateaux Futsal de diverses catégories de l'école de Football U6 à U13 avec participation principalement avec 5-6 clubs (*pour plus de détail, voir les PV de l'entité Futsal Jeunes pilotée par Driss*).

*La mise en place d'une Commission globale entre le Futsal seniors et le Futsal Jeunes n'a pas été effective dans les faits les 2 entités ont bien fonctionné parallèlement.*

Une réunion de début de saison sera organisée courant septembre 2023 en souhaitant obtenir une meilleure participation des clubs.

### **FAIR-PLAY**

Cette commission assure le suivi régulier des points du Fair-play.

Il n'y a pas de retrait de point en D1.

En ce qui concerne la D2 : 1 clubs avec 0 point de retrait au classement et en D2 : 5 Clubs sans retrait de points.

### **Nous signalons la présence d'Amicales au sein du District :**

**Arbitres (UNAF)**, Présidée par Nicolas SIHL

**Educateurs (AEF 94)**, Présidée par Georges GRESSIEN

# Et pour Conclure

Le Comité de Direction du District du Val de Marne présidé par Denis TUCK, Président, poursuit la politique menée depuis des saisons, avec comme volonté principale le développement du Football des « Jeunes », volonté acquise et pérennisée.

Il est à noter que malgré cette orientation Prioritaire, les autres actions ne sont pas pour autant négligées.

Le Nouveau Comité continu à mettre un accent fort sur la « Communication », le but :

- ✚ **RELATIONS CLUBS**
- ✚ **ORGANISATION DISTRICT**
- ✚ **COMMUNICATION**
- ✚ **FORMATION**

Les missions du District sont : Organiser / Développer et Contrôler la pratique du Football tout au long de la saison.

Le District c'est une équipe à **VOTRE ECOUTE** pour mener au mieux les actions définies par le Comité de Direction, mais également gérer au quotidien tout ce qui se rattache à notre activité principale le «Football » : Gestion et suivi des compétitions, Arbitrage

D'autres axes sont également traités comme :

*Renforcer la structure de notre District & Maintenir la FORMATION & Poursuivre et accentuer les efforts en matière de lutte contre la Violence et les Incivilités & Labellisation & Football Féminin & Le Futsal & Sections Sportives & Développer la communication et enfin développer de nouvelles pratique : GOLF FOOT / FOOT EN MARCHANT / SPORT HANDICAP / FUTNET /E-SPORT.*

Pour concrétiser toute cette activité diverse et variée nous avons pu compter sur nos **142 bénévoles** qui répondent toujours présents au service de leur District, mais aussi à la confiance des **33 431** licenciés répartis en **133 Clubs**.

**Tout simplement un très grand « MERCI » :**

- ✚ **A NOS COMMISSAIRES pour leur dévouement et la qualité du travail effectué**
- ✚ **A NOTRE CORPS ARBITRAL, pour le travail qui a été réalisé, ce qui a permis une augmentations très significative de nos Arbitres**

**Dans le cadre de la lutte contre la violence :**

*\* La collaboration du Commandant Raphaël MIGNARRI et de toute son équipe qui reste la même depuis de nombreuses saisons et nos rapports inchangés. Alors un grand merci de toujours répondre présent lorsque les rencontres sont jugées « sensibles ».*

*\*La SDJES qui par le biais du Préfet, nous aide également dans ce domaine en délivrant des*

*« Interdictions Administratives de Stade » - Merci, car grâce à cette aide, on sent une alliance entre les pouvoirs sportifs et publics pour ensemble lutter encore plus fort.*

*\*La Commission de Prévention, Médiation, Education continue d'œuvrer et d'innover chaque saison pour encore mieux appréhender les risques de certaines rencontres.*

Des remerciements à tous nos partenaires qui sont toujours fidèles :

L'Etat (SDJES), à l'inspection Académique pour le développement du Football à l'école primaire, au « CREDIT MUTUEL » au « CONSEIL DEPARTEMENTAL » du Val de Marne pour toutes les précieuses aides apportées dans le cadre de nos diverses conventions, sans oublier la LPIFF et la FFF et à notre équipementier « SKITA ».

**FELICITATIONS** à tous nos licencié(e)s, **33 431** dont presque la moitié sont des jeunes de U6 à U13.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collaborateurs : **Flore, Valérie, Brigitte, Driss, Hédi, Igor, Gaëtan, nos contrats en alternance : Marc-Aurélien (Juridique) et Mélanie (Communication), le CTD, Hervé, et les jeunes volontaires Service Civiques : Nils (Technique) et Jérémie (Arbitrage) qui ont œuvrés avec moi pour mener à bien toutes nos missions en étant au plus proche de plus proche de « NOS CLUBS ».**

Notre slogan « **LA FORCE D'UNE PASSION** » a encore une fois été confirmé cette saison, un **GRAND Merci** à l'équipe : « DISTRICT 94 » que nous formons (Elus, bénévoles, Salariés, etc...)

Un très grand merci au Comité de Direction pour la confiance accordée dans la gestion au quotidien de notre activité et d'avoir permis le renforcement de l'équipe par des Alternants.

Je vous prie de bien vouloir m'excuser si quelques sujets ou noms ont été oubliés,

Par avance **MERCI** de l'attention que vous porterez à la lecture de ce rapport dont, **Madame, Monsieur le Président(e), Mesdames, Messieurs**, j'ai l'honneur de vous demander l'approbation.

# UNE SAISON EN « STATS »

## Le District c'est :

- 1 Site Internet plus fonctionnel <http://districtvaldemarne.fff.fr>
- 4 Emails officiels : Secretariat, Technique, CDA, Formation... @districtvaldemarne.fff.fr
- 8 Salariés
- 35 Réunions en moyenne pour certaines Commissions sur la saison
- 33 Formations d'éducateurs
- 44 Parutions du journal numérique E-Foot
- 59 Educateurs certifiés
- 142 Membres "Commissions" et "Comité de Direction"
- 133 Clubs actifs toute la saison
- 212 Arbitres (157 de district, 32 de ligue, 4 fédéraux)
- 2202 Joueuses féminines licenciées (Sen F ↙ U12 F)
- 2409 Dirigeants (dont 328 femmes)
- Plus de 1 820 Equipes en Compétitions toutes catégories confondues (National/Régional/Départemental)
- 14 913 jeunes licencié(e)s en Football d'Animation U6 à U11 (dont 619 filles)
- 26 Journées de Championnats (toutes catégories confondues)
- 33 430 Licenciés (arrêté au 30/06/22)

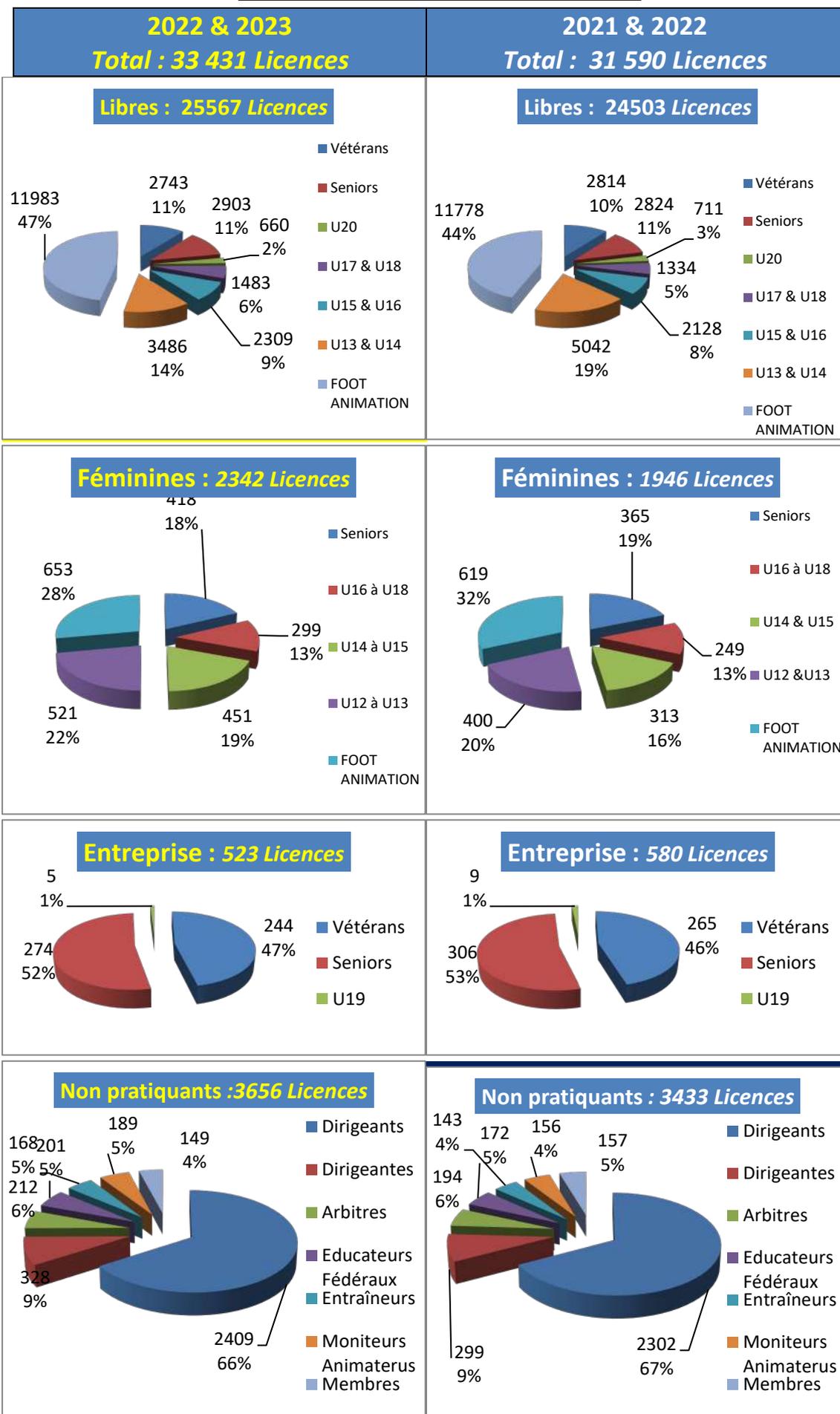
## Les réunions du Comité de Direction & Appels :

- 7 Comités de Direction
- 5 Bureaux du Comité de Direction
- 8 Réunions du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes pour traiter 8 appels
- 6 Réunions de la Commission Départementale d'Appel pour gérer 12 appels
- (Dont 5 appels en Ligue + 2 affaires au CNOSF)**

## LES EFFECTIFS DU DISTRICT

	SAISON 2021/2022 (au 30 juin 2022)	SAISON 2022/2023 (au 30 juin 2023)	VARIATION	
			en nb	en %
<b><u>LICENCES LIBRES</u></b>				
Seniors Vétérans	2814	2743	-71	-2,59%
Seniors	2824	2903	79	2,72%
U20	711	660	-51	-7,73%
U17 & U18	1334	1483	149	10,05%
U15 & U16	2128	2309	181	7,84%
U13 & U14	1585	3486	1901	
Football d'Animation	13107	11983	-1124	-9,38%
<b>TOTAUX LICENCES LIBRES</b>	<b>24503</b>	<b>25567</b>	<b>1064</b>	<b>0,91%</b>
<b><u>FEMININES &amp; Futsal Féminin n</u></b>				
Seniors	365	418	53	12,68%
U16 à U18	249	299	50	16,72%
U14 & U15	313	451	138	30,60%
U12 & U13	400	521	121	23,22%
Football d'Animation	619	653	34	5,21%
<b>TOTAUX FEMININES</b>	<b>1946</b>	<b>2342</b>	<b>396</b>	<b>16,91%</b>
<b><u>FOOTBALL ENTREPRISE</u></b>				
Vétérans	265	244	-21	-8,61%
Seniors	306	274	-32	-11,68%
U19-U18-U17	9	5	-4	-80,00%
<b>TOTAUX FOOTBALL ENTREPRISE</b>	<b>580</b>	<b>523</b>	<b>-57</b>	<b>-10,90%</b>
<b><u>FUTSAL</u></b>	<b>900</b>	<b>1092</b>	<b>192</b>	<b>17,58%</b>
<b><u>FOOTBALL LOISIRS</u></b>	<b>183</b>	<b>204</b>	<b>21</b>	<b>10,29%</b>
<b><u>PROFESSIONNELS</u></b>	<b>45</b>	<b>47</b>	<b>2</b>	<b>4,26%</b>
(contrats pro + fédéraux)				
<b>TOTAUX PRATIQUANTS</b>	<b>28157</b>	<b>29775</b>	<b>1618</b>	<b>5,43%</b>
Dirigeants	2302	2409	107	4,44%
Dirigeantes	299	328	29	8,84%
Arbitres	194	212	18	8,49%
Educateurs fédéraux	172	201	29	14,43%
Entraîneurs/Moniteurs	143	168	25	14,88%
Volontaires	10	20	10	50,00%
Animateurs	156	169	13	7,69%
Membres 94	157	149	-8	-5,37%
<b>TOTAUX NON PRATIQUANTS</b>	<b>3433</b>	<b>3656</b>	<b>223</b>	<b>6,10%</b>
<b>TOTAUX GENERAUX</b>	<b>31590</b>	<b>33431</b>	<b>1841</b>	<b>5,51%</b>

## Comparatif des effectifs du District



	Futsal	Loisirs	Professionnels
Plus			
2022 & 2023	1092	204	47
2021 & 2022	900	183	45

## LES EFFECTIFS

**2022 / 2023**

Les effectifs du District au 30 Juin 2023 sont en hausse et cette saison devient notre meilleure saison. Nous avons déjà, la saison dernière battu le précédent record qui avait été enregistré au cours de la saison 2018 & 2019.

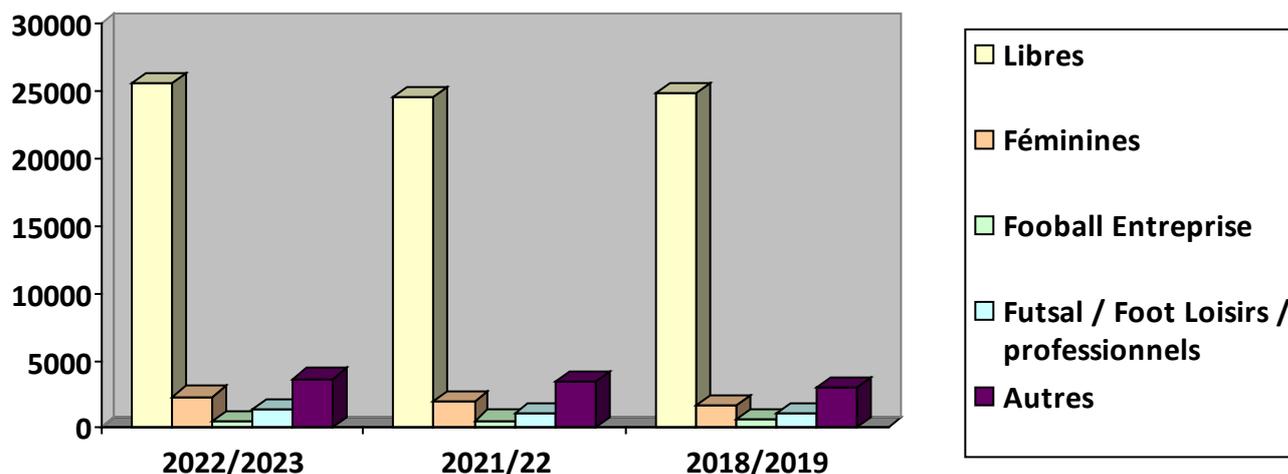
On peut ainsi comparer nos TROIS meilleures saisons :

	2022 / 2023	2021/2022	2018 /2019
<b>Licences Libres</b>	<b>25 567</b>	<b>24 503</b>	<b>24 827</b>
<b>Féminines</b>	<b>2 342</b>	<b>1 946</b>	<b>1 704</b>
<b>Football Entreprise</b>	<b>523</b>	<b>580</b>	<b>673</b>
<b>Futsal /Foot Loisirs /Professionnels</b>	<b>1 343</b>	<b>1 128</b>	<b>1 081</b>
<b>Autres</b> <i>(Educateurs, Dirigeants-es, Membres, etc..)</i>	<b>3656</b>	<b>3 433</b>	<b>3 046</b>
	<b>33 431</b>	<b>31 590</b>	<b>31 331</b>

On peut noter que la plus grande baisse enregistrée reste le Football Entreprise.

Les licences Libres enregistrées dans la globalité une hausse sauf pour le Football d'animation, les U20 et les Seniors-Vétérans.

On enregistre cette saison une hausse de **+ 1 841 licences** par rapport à la saison dernière.



# LE PALMARES DE LA SAISON

2022/2023



## CHAMPIONS Division 1

<u>SENIORS</u>	THIAIS FC
<u>CDM</u>	VILLENEUVE AFC
<u>ANCIENS</u>	CHARENTON CAP
<u>U18</u>	FONTENAY US
<u>U16</u>	VITRY 94.2 CA
<u>U14</u>	CHARENTON CAP
<u>FUTSAL</u>	C'NOUES
<u>SENIORS FEM.</u>	CRETEIL LUSITANOS US

## Vainqueur Challenge du « Fair-Play »

VITRY ES

## Vainqueurs des Coupes du Val de Marne

<u>Seniors</u>	CHARENTON CAP
<u>Seniors Amitié</u>	RUNGIS US
<u>Futsal</u>	VITRY ASC
<u>U20 Vdm</u>	US CRETEIL LUSITANOS
<u>Cdm Vdm</u>	MINHOTOS DE BRAGA US
<u>Anciens Vdm</u>	ORLY AC
<u>+45 Ans Vdm</u>	BRY FC
<u>Entreprise</u>	WAY WOUY WEAR
<u>U18 Vdm</u>	US CRETEIL LUSITANOS
<u>U16 Vdm</u>	US IVRY
<u>U16 Amitié</u>	VILLEJUIF US
<u>U14 Vdm</u>	JOINVILLE RC
<u>U14 Amitié</u>	VILLEJUIF US
<u>U15f Vdm</u>	VGA SAINT MAUR FEM.
<u>Seniors F Vdm</u>	<i>Non joué</i>

<u>U13 G (Challenge J. Mercier)</u>
VILLIERS ES
<u>U13 F</u>
ORLY AS
<u>U 11 F</u>
JOINVILLE RC

# AU CHAPITRE DES RECOMPENSES

## Au titre de Membre de Commission ou Personnel

### Au titre de Membre de Commission ou Personnel

<b>PLAQUETTE</b>	ETIENNE Régis
	GRINCOURT Flore
	ROCHETTE Bernard

<b>OR</b>	PAS DE LOUP Martine
	MALONEY Shaun

<b>VERMEIL</b>	TAFININE Driss
----------------	----------------

<b>ARGENT</b>	ABED Michel
	DARDENNES Patrick
	EL KHATTARI Abdelhai
	FOLTIER Bruno
	GOURDOU Jean-Philippe
	MOUSTAMID Abdellatif
	NGUELLE Léonard
	ZIDANE Salah

<b>BRONZE</b>	ARNAUD Georges
	BRUNET Denis
	EL HOR Brahim
	PEREIRA Fernando
	RANNOU Eric
	ROUYER Patrick

### Au titre de Dirigeant(e) de Club

<b>PLAQUETTE</b>	BUCHMULLER Annie (La Cristolienne)
	BUCHMULLER Renald (La Cristolienne)
	MAGGI Jean-Pierre (FR Le Perreux)

<b>ARGENT</b>	BEN AHMED Farid (FC Marolles)
	NASCA Jean-Philippe (Maisons Alfort FC)
	SADOUKI Jean-Luc (Maisons Alfort FC)

<b>BRONZE</b>	FELSINA Ismaël (ASOMBA )
	FEUILLARD Antoine (ASOMBA)
	MARGARETTA Alain (ASOMBA)
	MONLOUIS Joël (ASOMBA)

Nous adressons nos félicitations aux heureux médaillés.

# CHALLENGES DU PRÉSIDENT 2023

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE  
DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL



## REPARTITION DES BALLONS

Le 04/04/23

### Répartition des Ballons suivant engagements équipes

Sont récompensés les clubs ayant des équipes évoluant en Championnat de District 94

	REPARTITION
1 à 99	2 ballons
100 à 499	10 ballons
500 à 999	15 ballons
+1000	20 ballons
Futsal	4 ballons (ayant au moins une équipe)
Foot Réduit	10 ballons (ayant une école de football)

**NOTA = Les clubs ayant eu 0 licence et ne s'étant pas engagé pour la saison 2022/2023 n'ont pas la dotation**

<b>Nbre Licences</b>	<b>Numéro</b>	<b>Club</b>	<b>T5</b>	<b>T4</b>	<b>FUTSAL</b>	<b>TOTAL</b>
17	560705	OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY		2		2
18	549008	AMICALE CLUB 2000	2			2
20	614711	METRO RER LIGNE A U. S.	2			2
20	550931	VETERANS DE BONNEUIL F. C.	2			2
21	535194	PARIS LISBONNE C. CHARENTON	2			2
24	532710	BENFICA S. VILLEJUIF E.	2			2
24	616119	F.C. BUTTE AUX CAILLES	2			2
24	538793	LA CRISTOLIENNE	2			2
24	581617	OLYMPIQUE PARIS ESPOIR	2			2
25	564221	C'NOUES			4	4
26	550211	VISION NOVA			4	4
26	560470	ÉTOILE SPORTIVE DES SOURDS DE VITRY	2			2
27	850368	NOUVELLE U. A. DE MÉTÉOROLOGIE CULTURE	2			2
27	560859	OPEJ SPORTING CLUB	2			2
27	545535	PORTUGAIS VINCENNOIS A.S.	2			2
27	548355	TREMBLAY A.J.	2			2
28	550293	BANN'ZANMI	2			2
28	582428	CRETEIL FOOT CLUB	2			2
30	535201	MENUIBLAN A.S.	2			2
32	552546	A. S. BRANCOS DE CRETEIL	2			2
32	564269	FOOT CLUB MOLDAVIE	2			2
33	590397	A.. MIMOSA MADA-SPORT	2			2
34	547434	ARSENAL A.C.	2			2
34	600836	IBM FRANCE PARIS C.	2			2
35	561073	GENERATION TAKTIK SPORTS	2			2
35	564275	KINGDOM SPORTS	2			2
36	551095	CITOYEN DU MONDE			4	4
37	690329	APSAP MEDIBALLES	2			2
37	549877	C. A. DE L'HAY LES ROSES 94 FUTSAL			4	4
38	582553	VSG FUTSAL			4	4
39	548423	BOISSY U.J.	2			2
39	660597	WAYWOUYWEAR FOOTBALL CLUB	2			2
40	600969	AEROPORT DE PARIS A.S.	2			2
40	561003	MELTING SPORT	2			2
41	550618	FRANCO PORTUGAIS VILLIERS F.C.	2			2
41	581892	KOPP 97	2			2
42	861118	RED STAR DE CRETEIL	2			2
43	582118	SPORTING FOOT CLUB CANAVEROIS	2			2
44	532342	PHARE SP. ZARZISSIEN	2			2
47	540069	VILLENEUVOISE ANTILLAISE A.	2			2
48	553055	A. S. C. VITRY			4	4
48	551314	FONTENAYSIENNE ENTENTE	2			2
49	654336	ASPTT DE CHAMPIGNY SUR MARNE	2			2
50	518152	NOISEAU STE S.	2	2		4
50	537133	TROPICAL A.C.	2			2
52	612321	CHEMINOTS PRAT.OM.ENT.S.CH.R. SP	2			2
52	560609	UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES	2			2
53	544256	PORTUGAISE VILLENEUVE ST G. ACS	2			2
54	560973	FOOTBALL CLUB VAL-DE-BIEVRE	2			2
55	560864	ASSOCIATION ZENAGA DE FIGUIG	2			2

55	690600	COMMUNAUX MAISONS ALFORT A.	2			2
55	544708	PORTUGAIS VITRY U.A.	2			2
56	613193	APSAP 94 HENRI MONDOR	2			2
57	851334	CRETEIL PALAIS FUTSAL			4	4
57	551269	SUPREMES BELIERS	2			2
59	553615	OS MINHOTOS DE BRAGA	2			2
62	560475	VERS L'AVANT	2		4	6
63	615997	NEW TEAM VINCENNES AU CORNER	2			2
68	614219	A.P.S.A.P. EMILE ROUX	2			2
68	500723	ARRIGHI A.S.	2			2
76	690300	APSAP VILLE DE PARIS	2			2
76	551094	U. S. CRETEIL FUTSAL			4	4
82	550465	O. CLUB D'IVRY	2			2
86	539141	DESportiva VIMARANENSE IVRY A.	2			2
86	848168	ORLY A.C.	2			2
88	553017	CHAMPIGNY CLUB FUTSAL			4	4
88	546853	MACCABI CRETEIL F.C.	2			2
88	550378	SAINT MAURICE ASSOCIATION JEUNES			4	4
107	560471	FOOTBALL CLUB DE VITRY SUR SEINE 94 ACADEMIE	10			10
127	521869	ALFORTVILLE US	10	10		20
131	535547	SANTENY SP.L.	10	10		20
146	581812	KREMLIN BICETRE FUTSAL	10		4	14
169	561007	VILLEJUIF FUTSAL CLUB	10	10		20
170	533680	BOIS L'ABBE AS OUTRE MER	10	10		20
208	554257	VILLECRESNES U. S.	10	10		20
224	590215	GENTILLY ATHLETIC CLUB	10	10		20
224	739890	ST MAUR F. FEMININ VGA	10	10		20
267	553004	F. C. MANDRES PERIGNY	10	10		20
293	524161	CAUDACIENNE ENT.S.	10	10		20
320	534669	MAROLLES F.C.	10	10		20
342	552645	BORDS DE MARNE FUTSAL			4	4
347	530263	ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	10	10		20
356	520524	KREMLIN BICETRE C.S.A.	10	10		20
371	580748	U. FOOTBALL CRETEIL	10	10		20
374	535208	VAL DE FONTENAY AS	10	10		20
380	500651	BOISSY F.C.	10	10		20
382	500716	HAY LES ROSES C.A.	10	10		20
398	563822	ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	10	10		20
432	560655	FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE	10	10		20
452	527735	VALENTON FOOTBALL ACADEMY	10	10		20
461	532125	PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	10	10		20
468	516843	CHEVILLY LA RUE ELAN	10	10	4	24
504	500791	BRY F.C.	15	10		25
535	551086	AVENIR SPORTIF D'ORLY	15	10		25
538	520523	ST MANDE F.C.	15	10		25
539	541437	BONNEUIL S/MARNE C.S.	15	10		25
539	551254	LIMEIL BREVANNES A.J.	15	10		25
547	500636	VILLIERS S/MARNE ENT.S.	15	10		25
566	500752	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.	15	10		25
577	510193	ORMESSON U.S.	15	10		25
585	526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	15	10		25

585	507502	RUNGIS U.S.	15	10	4	29
586	500494	FRESNES A.A.S.	15	10		25
587	540651	FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	15	10		25
677	529210	VITRY E.S.	15	10		25
709	500031	CHOISY LE ROI A.S.	15	10	4	29
720	510665	CHAMPIGNY F.C. 94	15	10		25
734	512963	THIAIS F.C.	15	10		25
735	580485	VILLENEUVE ABLON U.S.	15	10	4	29
754	860294	VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB	15	10		25
762	521870	SUCY F.C.	15	10		25
769	523873	FONTENAY SS/BOIS U.S.	15	10		25
774	523411	U. S. IVRY FOOTBALL	15	10		25
831	514388	NOGENT S/MARNE F.C.	15	10		25
898	537053	JOINVILLE R.C.	15	10		25
907	500012	CHARENTON C.A.P.	15	10		25
938	542396	ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	15	10		25
1000	500004	VITRY C.A.	20	10	4	34
1098	519839	VILLEJUIF U.S.	20	10		30
1140	500138	VINCENNOIS C.O.	20	10		30
1265	542388	MAISONS ALFORT F.C.	20	10	4	34
1405	500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	20	10		30
			819	514	76	1409

Ballons

# CHALLENGE DU FAIR PLAY SENIORS

\*Classements 4 ans \*

## Classements Définitifs 2022/2023

(Nouveau Règlement voté en AG du 9 Octobre 2021)

SENIORS D1		Pénalités	Pas de retrait de point en D1
1 <sup>er</sup>	SUCY FC 2	36	
2 <sup>ème</sup>	RUNGIS US 2	42	
3 <sup>ème</sup>	VILLEJUIF US 2	48	
SENIORS D2		Pénalités	Retrait point Classement
1 <sup>er</sup>	VILLENEUVE ABLON US (2) – Poule B	29	0
2 <sup>ème</sup>	ST MAUR VGA (2) – Poule A	31	1
3 <sup>ème</sup>	FONTENAY US (2)	32	1
SENIORS D3		Pénalités	Retrait point Classement
1 <sup>er</sup>	VITRY ES (3) – Poule B	17	0
2 <sup>ème</sup>	VILLECRESNES US	18	0
3 <sup>ème Ex-aequo</sup>	ST MANDE FC (2) – Poule A BANN' ZANMI – Poule B THIAIS FC (2) – Poule B	21	0

**Vainqueur « COUPE FAIR-PLAY » VITRY ES (3)**

### CLUBS RECOMPENSES :

- Les clubs ayant eu moins jusqu'à 19 points de pénalité seront récompensés à l'assemblée générale par un bon d'achat d'une valeur de 700€, soit : **VITRY ES (3) & VILLECRESNES US**
- Les clubs ayant eu de 20 à 29 points de pénalités seront récompensés à l'assemblée générale par un bon d'achat d'une valeur de 500€, soit : **ST MANDE FC (2) & BANN'ZANMI & THIAIS FC (2) & VILLENEUVE ABLON US (2) & CHARENTOIN CAP (3) & CRETEIL UF (2) & LIMEIL BREVANNES AJ (2) & ARCUEIL COSM & FRESNES AAS (2) & ORMESSON US (2) & VERS L'AVANT**

## Classements Définitifs 2021/2022

(Nouveau Règlement voté en AG du 9 Octobre 2021)

SENIORS D1		Pénalités	Pas de retrait de point en D1
1 <sup>er</sup>	RUNGIS US 2	36	
2 <sup>ème</sup>	CHAMPIGNY FC 94	38	
3 <sup>ème</sup>	VILLEJUIF US 2	43	
SENIORS D2		Pénalités	Retrait point Classement
1 <sup>er</sup>	VILLENEUVE ABLON US	19	0
2 <sup>ème</sup>	ST MANDE FC	32	1
3 <sup>èm ex-aequo</sup>	IVRY FOOT US 3 et THAIS FC	35	1
SENIORS D3		Pénalités	Retrait point Classement
<b>CETTE DIVISION NON-PRISE EN COMPTE - PAS D'ARBITRE OFFICIEL SUR TOUTES LES RENCONTRES</b>			

## Classements Définitif 2019/2020 et 2020 /2021

PAS DE CLASSEMENT = COVID 19

## Classements Définitif 2018/2019

	EQUIPES	DIVISION	PENALITES	Retrait point(s)
<b>Classement Général</b>				
1-	MIMOSA MADA SPORT	D3.A	17	0
2-	JEUNES DU STADE ENTENTE	D3.B	19	0
3-	LE PERREUX FRANCIENNE (2)	D3.B	24	0
<b>Classement par Division</b>				
1-	VINCENNES CO (2)	D1	25	0
2-	BRY FC (2)	D2.A	25	0
3-	MIMOSA MADA	D3.A	17	0

# TABLEAU RECAPITULATIF et COMPARATIF DES SANCTIONS SUITE A DES PAROLES, DES ATTITUDES, DES FAITS EN APPLICATION DU CODE DISCIPLINAIRE

(Exception pour les dossiers concernant les fraudes sur identité)

SANCTIONS	SAISON 14/15	SAISON 15/16	SAISON 16/17	Information 2017 & 2018 Changement Barème Disciplinaire	SAISON 17/18	SAISON 18/19	SAISON 19/20 COVID 19	SAISON 20/21 COVID 19	SAISON 21/22	SAISON 22/23	
<b>TOTAL SANCTIONS</b>	<b>3885</b>	<b>4015</b>	<b>3313</b>			<b>3368</b>	<b>3483</b>	<b>2515</b>	<b>581</b>	<b>2773</b>	<b>3461</b>
Avertissements Confirmés	3110	3211	2656		2013	2026	2063	522	2271	2822	
-3ém Récidive	253	282	217		726	783	176	10	174	245	
<u>Total des Avertissements</u>	<b>3363</b>	<b>3493</b>	<b>2873</b>		<b>2739</b>	<b>2809</b>	<b>2239</b>	<b>532</b>	<b>2445</b>	<b>3067</b>	
<u>jusqu'en 16/17</u> Sanctions sans instruction <small>(1 match avec sursis à 5 mois fermes)</small>	505	510	418	De 1 à 5 mois Fermes	597	639	261	49	297	375	
<u>jusqu'en 16/17</u> sanctions après instruction	17	12	22	Sanctions Supérieures à 6 MOIS	32	20	7	0	19	19	
6 mois	3	6	3	Les dossiers Soumis à instruction non plus par rapport aux sanctions mais aux motifs pas forcément + de 6 mois Si instruction	3	6	1			1	
7 mois											
8 mois	3					4	2	1			1
9 mois											
10 mois											
11 mois											2
1 an	2	4	3			10	7			3	2
18 Mois	1	1				2	1	1		2	6
2 ans	4		2				2			2	4
3 ans	1		1			6		1		3	2
4 ans	1	1	1							2	1
5 ans	1		5			3	1				
6 ans	1		1					2		3	
8 ans			1			1	1	1			
10 ans			1			2				2	
15 ans			1			1					
25 ans	1		3								
<b>Radiation à vie</b> En cours <small>Traité sur saison suivante</small>						0				2	
					Nombre Dossiers soumis à instruction	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>12</b>		<b>27</b>	<b>19</b>

# CLUBS ENGAGES EN CHAMPIONNATS REGIONAUX ET FEDERAUX SAISON 2023 & 2024

## CHAMPIONNATS DE FRANCE

NATIONAL 2	CRETEIL LUSITANOS US 1
NATIONAL 3	IVRY FOOT US 1, LUSITANOS ST MAUR 1, VITRY CA 1
D1 FUTSAL	KB FUTSAL 1,

## CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

R1	VILLEJUIF US 1, CRETEIL LUSITANOS US 2
R2	CHAMPIGNY FC 1, CHARENTON CAP 1, CHOISY LE ROI AS 1, CRETEIL LUSITANOS US 3, IVRY FOOT US 2, LE PERREUX 1, VINCENNOIS CO 1, VGA ST MAUR 1,
R3	FONTENAY US 1, LUSITANOS ST MAUR 2, MAISONS ALFORT FC 1, RUNGIS US 1, SUCY FC 1, THIAIS FC 1, VINCENNES CO 2

## CHAMPIONNATS REGIONAUX U18

R1	CRETEIL LUSITANOS US 1
R2	IVRY FOOT US 1, JOINVILLE RC 1, ST MAUR F. MASC. VGA 1
R3	CRETEIL LUSITANOS US 2, VILLEJUIF US 1, VINCENNES CO 1, VITRY CA 1, US FONTENAY 1

## CHAMPIONNATS REGIONAUX U16

R1	CRETEIL LUSITANOS US 1,
R2	JOINVILLE RC 1, VILLEJUIF US 1
R3	CHARENTON CAP 1, CHOISY LE ROI AS 1, CRETEIL LUSITANOS US 2, IVRY FOOT US 1, ST MAUR F. MASC. VGA 1, VINCENNOIS CO 1
U17 R1 U17 R2	JOINVILLE RC 17 CHOISY AS 17, CRETEIL LUSITANOS US 17, VILLEJUIF US 17, US FONTENAY U17, CA VITRY 94.2 U17, VILLENEUVE ACAD. U17, SUCY FC U17, VGA ST MAUR U17, VINCENNOIS CO U17, IVRY US U17

## CHAMPIONNATS REGIONAUX U14

R1	VILLEJUIF U.S. 1, JOINVILLE RC 1
R2	CRETEIL LUSITANOS US 1, CHOISY AS 1, FONTENAY US 1
R3	CHARENTON CAP 1, IVRY FOOT US 1, JOINVILLE RC 2, VINCENNES CO 1,
U15 R1 U15 R2	CRETEIL LUSITANOS US 15 CA VITRY 94.2 U15, JOINVILLE RC U15, SUCY FC U15, VILLENEUVE ABLON US U15, CHARENTON CAP U15, VILLEJUIF US U15, FONTENAY US U15, BOIS L'ABBE ASOM U15, MAISONS ALFORT FC U15, VGA ST MAUR U15, CHOISY LE ROI AS U15, VILLENEUVE ACAD. U15

## CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN REGIONAUX

R1	IVRY DESPORTIVA VIMA 5, MINHOTOS DE BRAGA 5, CHAMPIGNY FC 5
R2	SUPREME BELIERS 5, VILLENEUVE ST G. POR 5
R3	ARSENAL AC 5, CAUDACIENNE ES 5, LUSITANOS US 5, MACCABI CRETEIL FC 5, FC MOLDAVIE 5, CHEVILLY LARUE ELAN 5, VILLENEUVE AFC 5

## CHAMPIONNATS DES ANCIENS

R1	BRY F.C. 11, FRESNES A.A.S. 11, RUNGIS U.S. 11, CRETEIL UF 11,
R2	BONNEUIL CSM 11, LE PERREUX FR 11,
R3	BOISSY FC 11, ST MAUR F. MASC. VGA 11, CACHAN ASC CO 11, CHARENTON CAP 11, VILLEJUIF US 11

## FUTSAL

R1	CRETEIL FUTSAL US 1,
R2	VSG FUTSAL 1, KB FUTSAL 2 (Sous réserves des procédures en cours), CHAMPIGNY CF 1
R3	C'NOUES 1, CRETEIL FUTSAL US 1, VISION NOVA 1, SAINT MAURICE AJ 1,

## FEMININE

R1	ST MAUR F. FEM VGA 1, JOINVILLE RC 1
R2	ST MAUR F. FEM VGA 2
R3	CACHAN CO 1, CRETEIL LUSITANOS US 1, VILLENEUVE ABLON US 1

## FOOTBALL ENTREPRISE SAMEDI APRES MIDI (CRITERIUM)

R1 ELITE	APSAP E. ROUX 1,
R1	COMMUNAUX MAIS.ALFO 1, WAY WOUY WEAR FC 1, SCPO ESCRP 1, NEW TEAM VINCENNES 1, APSAP VILLE DE PARIS 1
R2	APSAP 94 H. MONDOR 1, ORMESSON US 1, TROPICAL AC 1, AEROPORT ORLY 1, APSAP EMILE ROUX 2, COMMUNAUX MAISONS ALFORT 2
R3	CA VITRY 1, SCPO ESCRP 2, BUTTE AUX CAILLES 1, WAY WOUY WEAR 2, APSAP VILLE DE PARIS 2



# Rapports Financiers



<b>BILAN AU 30 JUIN 2023</b>				<b>RAPPEL 30/06/22</b>	
					
<b>ACTIF</b>	<u>Montants Bruts</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Montants NETS</u>		
<b>IMMOBILISATIONS</b>	1 133 630,35	1 133 630,35 €	0,00	0,00	
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>					
Agencement Terrain Synthétique	382 724,14	172 225,84 €	210 498,30	248 770,71	
Agencement / Aménagements	1 003 451,01	941 764,26 €	61 686,75	24 024,21	
Matériel de bureau	207 020,02	184 919,18 €	22 100,84	15 851,33	
Mobilier de bureau	21 082,57	21 082,41 €	0,16	157,16	
Matériel de sports	6 193,32	1 710,16 €	4 483,16	0,00	
	<b>2 754 101,41</b>	<b>2 455 332,20 €</b>	<b>298 769,21</b>	<b>288 803,41</b>	
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>				<b>0,00</b>	<b>3 030,31</b>
				<b>0,00</b>	<b>3 030,31</b>
<b>MATERIEL ROULANT</b>					
Minibus	78 852,00	72 403,20 €	6 448,80	10 746,80	
				<b>6 448,80</b>	<b>10 746,80</b>
<b>STOCKS</b>					
<i>(Matériel, objets promotionnels, équipements, Etc...)</i>				2 000,00	2 400,00
				<b>2 000,00</b>	<b>2 400,00</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS :</b>					
<b>Créances Diverses</b>					
LPIFF/FFF				174 359,88	149 805,54
Clubs	36 414,78	- 6 000,00 €	30 414,78	41 016,52	
Avance sur salaires				200,00	200,00
Subvention à recevoir				100 200,00	79 680,00
Divers produits à recevoir				0,00	15 000,00
				<b>305 174,66</b>	<b>285 702,06</b>
<b>DISPONIBILITES</b>					
BRED (Livrets)				234 227,45	232 861,77
CREDIT AGRICOLE(Livret)				32 265,52	50 176,84
CREDIT AGRICOLE (Compte courant)				831,81	9 809,29
BRED (Compte courant)				20 754,63	248 101,43
Chèques à encaisser				4 566,10	6 480,70
CAISSE				101,96	1 714,49
CREDIT MUTUEL (Livret)				76 515,00	0,00
CREDIT MUTUEL (Compte courant)				147 944,93	90 444,04
				<b>517 207,40</b>	<b>639 588,56</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance				50 398,64	43 211,39
				<b>50 398,64</b>	<b>43 211,39</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>				<b>1 179 998,71</b>	<b>1 273 482,53 €</b>

<b>PASSIF</b>		<b>Rappel 30-juin-22 (€)</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Report à nouveau	677 575,39	662 149,73
Compte de Résultats	- <b>54 474,78</b>	15 425,66
Provisions pour charges	54 000,00	64 000,00
	<b>677 100,61</b>	<b>741 575,39</b>
<b><u>SUBVENTIONS EQUIPEMENTS</u></b>		
Mini-bus et véhicule utilitaire	3 060,00	5 100,00
Terrain Synthétique	85 525,00	101 075,00
	<b>88 585,00</b>	<b>106 175,00</b>
<b><u>DETTES</u></b>		
Emprunt terrain Crédit Agricole	140 056,71	164 692,70
Emprunt PGE	128 000,00	128 000,00
Intérêts courus	205,87	205,87
	<b>268 262,58</b>	<b>292 898,57</b>
<b><u>AUTRES DETTES</u></b>		
Provisions C.P. Payés + Charges	52 824,00	47 263,00
Charges à payer	41 602,24	63 573,45
Taxe foncière	5 741,00	5 376,00
	<b>100 167,24</b>	<b>116 212,45</b>
<b><u>COMPTE DE REGULARISATION</u></b>		
Crédit Mutuel (Prél./Virts frais Arbitres)	8 883,28	1 621,12
Produits comptabilisés d'avance	12 000,00	-
Subventions reçues d'avance	25 000,00	15 000,00
	<b>45 883,28</b>	<b>16 621,12</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 179 998,71</b>	<b>1 273 482,53</b>

# COMPTE DE RESULTAT

*Pour la période du 1er JUILLET 2022 au 30 JUIN 2023*

<b>RECETTES</b>		<b>RAPPEL 30-juin-22 (€)</b>
Part sur licences (Saison antérieure)	184 123,03	177 415,66
Part sur Démissions (Saison antérieure)	56 396,80	51 671,65
Ventes	24 638,40	20 525,50
Divers	88 052,50	85 259,50
Subventions reçues	315 675,45	357 114,47
Produits des compétitions	13 029,80	13 892,90
Produits des stages	132 837,24	101 982,76
Produits Financiers & Divers	4 181,03	839,00
Quote-part de reprise de subventions d'équipements	17 590,00	17 590,00
Reprise sur provision pour charges	10 000,00	
	<b>846 524,25</b>	<b>826 291,44</b>
<b>DEPENSES</b>		
Achats	31 311,79	29 461,25
Frais de Personnel	482 472,59	442 790,00
Impôts et Taxes	11 847,00	20 342,95
Services Extérieurs	9 817,43	11 760,01
Charges Externes	87 972,45	72 690,25
Autres Charges Extérieures	94 978,45	73 509,47
Frais Compétitions	115 693,11	101 669,77
Frais Divers / provision	7 982,45	3 073,00
Frais Financiers	5 026,67	3 522,88
Amortissement des Immobilisations	53 897,59	52 046,64
	<b>900 999,53</b>	<b>810 866,22</b>
Solde : Exédent de RECETTES sur les dépenses		15 425,22
Solde : Exédent de DEPENSES sur les recettes	<b>-54 475,28</b>	
	<b>900 999,53</b>	<b>826 291,44</b>
<b>Valorisation des contributions volontaires</b>		
* BENEVOLAT	<b>224 177,00</b>	<b>237 945,00</b>

**DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL**  
**ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

**Exercice clos le 30 juin 2023**

Pour un exercice de 12 mois clos le 30/06/2023 dont le total du bilan est de  
et dégageant un résultat de

1 179 998,71 €  
- 54 474,78 €

**Règles et Méthodes Comptables**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes (PCG Art. 931-1/1)**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Faits caractéristiques de l'exercice**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/06/2022 ont été arrêtés avec un ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus sur le poste suivant :

- Une provision pour risque est enregistrée à hauteur de **54 000,00 €** en cours sur l'exercice initialement 64 000 € avec une reprise de **10 000 €** sur l'exercice suite à une régularisation de frais d'honoraires engagés dans le cadre d'un diagnostic du bâtiment pour des éventuels travaux dans les saisons à venir.

**Evènements significatifs postérieurs à la clôture**

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été recensé.

**Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des remises et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

En cas d'indice de perte de valeur, une provision égale à la différence entre la valeur nette comptable d'une immobilisation et la plus forte des valeurs entre la valeur vénale et la valeur d'usage est constituée.

**Stocks :**

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks. Les stocks et les stocks en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

**Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Subventions d'Equipement :**

Le pourcentage de la quote-part des subventions rapportée au résultat est égal à 12 % afin de constater l'amortissement de la subvention en temps adéquat et permettre de générer de nouvelles demandes de subvention en temps utile.

**Engagements :**

**Indemnités de fin de carrière**

Compte tenu de l'âge, de l'ancienneté et de la probabilité de présence des salariés à la clôture, le montant de l'Indemnité de Fin de Carrière s'élève à un montant de **107 034 € au 30 juin 2023** Conformément aux possibilités des dispositions comptables, ce montant est fourni dans l'Annexe des Comptes Annuels, mais il n'a pas fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité.

# RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2023

Le bilan de notre Association a totalisé 1 179 998,71 € tant à l'Actif qu'au Passif et enregistre un déficit de : **-54 474,78 €**

## Le résultat s'explique comme suit :

<b>Résultat 2023 avant Amortissements et reprise de subvention d'équipement</b>	<b>- 18 167,18</b>
• Amortissements	- 53 897,59
• Quote part Subvention	17 590,00
<b><u>Résultat net au 30 Juin 2023</u></b>	<b>- 54 474,78 €</b>

## EXPLICATION RESULTAT AU 30 JUIN 2023

Une différence par rapport au prévisionnel 2022/2023 qui prévoyait un déficit de : - 25 248 € qui s'explique en grande partie par :

- **16 000 €** (*Aide de l'état non versée pour des alternants, école non éligible*)
- **Augmentation des charges** (*Abonnements : Internet et Microsoft antérieurement pris en charges par le FFF & Charges Fixes : électricité*)
- **Baisse des subventions Diverses et ANS sur la saison**

## Conclusion sur le résultat :

- ✚ L'ensemble des charges est de **901 000 €** et les charges obligatoires (salaires, charges fixes et achats divers), représentent un montant important.
- ✚ L'ensemble des produits est de **846 500 €**, dont des produits acquis pour environ **30 %**

Le District a une forte dépendance des aides, d'où les nombreuses actions faites et la part importante des dossiers afin de solliciter des aides pour des subventions exceptionnelles.

## A L'ACTIF

### Immobilisations :

**Agencements :** Sur la saison pour **43 965 €**

**Matériel informatique :** Acquisition au cours de la saison pour : **10 907 €**

**Equipement technique** (*Kit radar avec caméra et pied*), sur la saison : **4 693 €**

Le TOTAL des amortissements de la saison (sauf véhicules) représente : 49 599 €

### 2 Minibus et 1 Véhicule utilitaire :

**2 Minibus :** Amortissement terminé depuis la saison dernière.

**1 véhicule utilitaire :** 21 492 € dont un amortissement sur la saison de **4 298 €**.

### Stocks :

Les stocks s'élèvent à un montant de **2 000,00 €**. Ces stocks intègrent des objets promotionnels, des fournitures et des matériels sportifs.

### Créances diverses :

Pour **30 414,78 €**, cela concerne pour la plupart des sommes réglées début juillet 2023 par les clubs compte tenu d'une provision de **6.000,00 €** pour quelques défallants, les relevés ayant été fait plus tardivement cette saison.

Pour **100 200 €** de subventions à recevoir du Conseil Départemental et diverses.

Les charges constatées d'avances s'élèvent à **50 398,64 €**.

### Disponibilités :

Détaillées pour **517 207,40 €** au 30 juin 2023 contre **639 588,56 €** au 30 juin 2022.

Les intérêts au 30 juin 2023 sont inclus dans ce bilan.

## AU PASSIF

### Les Subventions d'Equipements :

Amortissement sur la Saison en cours de **53 897 €** concernant le terrain synthétique.

### Subvention Equipement matériel roulant :

Amortissement sur la saison en cours sur l'ensemble des véhicules acquis : **2 040 €**

### Dettes :

	<u>Au 30.06.22</u>	<u>Au 30.06.23</u>
• Emprunts et Dettes Financières	292 693	268 263
• Autres dettes	116 212	100 167
• Compte de Régularisation	16 621	45 883
<b>TOTAUX</b>	<b>425 526</b>	<b>414 312</b>

Des provisions ont été faites sur les saisons antérieures.  
Reprise de 10 000 € sur les 64 000 € de provision de la saison dernière pour charges « Frais Honoraires » réglés et passés en charges directes : « *Etude thermique du bâtiment* » pour des éventuels travaux sur les saisons à venir.

## LE COMPTE DE RESULTAT

Pour cet exercice, je vous signale :

Les Subventions reçues peuvent être comparées ainsi :

Organismes	2021 & 2022	2022 & 2023
Conseil Départemental 94 (Année)	92 029 €	99 288 €
F.F.F.	15 200 €	25 250 €
LPIFF ( <i>Dont Convention Objectifs FFF</i> )	114 122 €	124 887 €
LFP ( <i>Préformation</i> )	8 900 €	11 100 €
ANS ( <i>Ex. CNDS</i> )	49 000 €	43 000 €
Territoires	30 000 €	36 000 €
Divers	92 864 €	18 150 €
<i>Tournoi UI6i inclus directement charges</i>	<i>-45 000 €</i>	<i>-45 000 €</i>
<b>TOTAL</b>	<b>357 115 €</b>	<b>315 675 €</b>

*FFF (\*) Les subventions relatives aux emplois sont incluses directement en déduction de la masse salariale et les contrats d'objectifs dans la LPIFF)*

Le poste RECETTES DIVERSES peut être détaillé ainsi :

	<u>Au 30.06.22</u>	<u>Au 30.06.23</u>
Droits d'Appels / Réclamations/ Amendes	85 259	88 052
<b>TOTAUX</b>	<b>85 259</b>	<b>88 052</b>

Le poste **FRAIS DIVERS** dont le montant total s'élève à **7 982 €**  
(*Incluant une provision d'exploitation et incluant une épuration des soldes des clubs inactifs et dissous*)

## RESULTAT

Le solde du compte de Résultat représente un déficit de **- 54 474,78 €**, expliqué en préambule de mon rapport.

Je vous propose d'affecter ce résultat au compte **Report à Nouveau**.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.

Le Trésorier Général,  
**Bruno FOLTIER**



## **DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL**

**Association**  
**Siège social : 131 boulevard des Alliés**  
**94501 CHAMPIGNY SUR MARNE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 30/06/2023**

---

40 rue du Fer à Moulin  
75005 Paris  
SAS au capital de 120.000 €  
RCS Paris 489 421 990  
TVA intracommunautaire  
FR68489421990

---

01.40.03.96.35

---

contact@angel-associés.com

Rapport Général 2022 R36

Page 1 sur 5



# DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

**Association**  
**Siège social : 131 boulevard des Alliés**  
**94501 CHAMPIGNY SUR MARNE**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS** **Exercice clos le 30/06/2023**

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.**

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la note « Conventions générales » de l'annexe des comptes annuels : nous vous informons que la note « Conventions générales » de l'annexe des comptes annuels précise les règles d'application des conventions comptables et les méthodes d'évaluation retenues. Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Assemblée.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude. Si ces informations ne sont pas fournies ou ne

sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 19 septembre 2023,

**ANGEL & ASSOCIÉS**  
**PINAR ANGEL**  
**Commissaire aux comptes**



## **DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL**

**Association**  
**Siège social : 131 boulevard des Alliés**  
**94501 CHAMPIGNY SUR MARNE**

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE  
L'EXERCICE CLOS LE LE 30/06/2023**

---

40 rue du Fer à Moulin  
75005 Paris  
SAS au capital de 120.000 €  
RCS Paris 489 421 990  
TVA intracommunautaire  
FR68489421990

---

01.40.03.96.35

---

contact@angel-associes.com



# **DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL**

**Association**  
**Siège social : 131 boulevard des Alliés**  
**94501 CHAMPIGNY SUR MARNE**

---

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2023**

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-38 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

#### **CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention établie au cours de l'exercice écoulé.

### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convenue intervenue au cours d'exercices précédents à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale.

Paris, le 19 Septembre 2023,

**ANGEL & ASSOCIES**  
**PINAR-ANGEL**  
**Commissaire aux comptes**



<b>BUDGET PREVISIONNEL</b>		
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
<b>2023 &amp; 2024</b>		
Part sur licences/ Démissions		241 000
Ventes		24 000
Divers		87 000
Subventions reçues		308 250
Produits des Compétitions		13 000
Produits des Stages		101 500
Produits Financiers		1 500
Produits exceptionnels		0
Quote part de reprise de Subvention équipements		17 590
<b><u>RECETTES</u></b>		<b>793 840</b>
Achats	24 500	
Frais de Personnel ( <i>Moins les aides</i> )	478 640	
Impôts et Taxes	12 130	
Services Extérieurs	10 000	
Charges Externes	80 800	
Autres Charges Extérieures	94 300	
Frais des Compétitions	90 000	
Frais Divers	3 000	
Frais Financiers	4 500	
Amortissements Imm.	55 000	
<b><u>DEPENSES</u></b>	<b>852 870</b>	
<b>SOLDE : EXCEDENT</b>		
<b>SOLDE : DEFICIT</b>		<b>-59 030</b>

## RAPPORT FINANCIER

### BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2023 & 2024

\* \* \*

Le budget de notre Association prévoit une **perte pour la saison 2022/2023 d'un montant de - 59 030 €**

La Capacité d'autofinancement sera de **- 21 620 Euros** et s'explique comme suit :

Résultat :	- 59 030
Amortissements :	+ 55 000
• Reprise Subvention d'Equipement :	- 17 590
Autofinancement	<b>- 21 620</b>

Un montant d'autofinancement négatif, qui s'explique par l'augmentation significative des charges fixes et une baisse de certaines subventions.

L'Amortissement de la construction n'a plus d'impact sur le résultat, contrairement à celui des agencements qui, par suite de la rénovation de notre terrain synthétique entraînera encore une répercussion sur les années à venir (*Amortissement sur 10 ans qui court jusqu'en 2029*) :

#### Impact des Agencements sur les 2 saisons à venir à titre indicatif.

	2023 & 2024	2024 & 2025
<b>AGENCEMENTS</b> Dont terrain synthétique <i>Amortissements 10%</i> Sur le montant restant à amortir	49 240	49 000
<i>Subvention Equipement terrain synthétique</i>	15 550	15 550
<b>Total des Amortissements Impact s/ résultat</b>	<b>-31 540</b>	<b>-30 202</b>

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

**Le Trésorier Général,  
Bruno FOLTIER**

## DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association  
Siège social : 131 boulevard des Alliés  
94 501 Champigny sur Marne

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITE DES DOCUMENTS PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2023/2024

J'ai procédé à un examen limité des documents prévisionnels du District du Val de Marne de Football couvrant la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 sous forme de budget :

- Prévisionnel de Fonctionnement : **852.870 Euros**
- Résultat Prévisionnel : **-59.030 Euros** (Déficit)

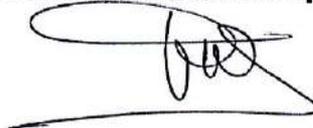
Mes contrôles ont consisté principalement à effectuer selon les normes de ma profession un examen analytique des données financières présentées et à obtenir des Dirigeants les informations nécessaires pour en apprécier la sincérité.

Toutefois, conformément aux dispositions légales mes contrôles n'avaient pas pour objet la certification de ces documents prévisionnels.

La sincérité des informations données dans la situation annexée au présent rapport n'appelle pas d'observation de ma part.

Fait à Paris  
Le 19 Septembre 2023

**ANGEL & ASSOCIÉS**  
**PINAR Angel**  
Commissaire aux Comptes





# Bilan des Actions Techniques



# BILAN DES ACTIONS TECHNIQUE



Cette saison, reprise après la COVID 19, s'est avérée bien remplie en termes d'Actions Techniques. Ces dernières sont fixées en fonction des politiques de l'Etat, fédérale, régionale et départementale. Les missions suivantes ont été effectuées en fonction des axes ci-dessous :

L'accompagnement des clubs,  
La formation des Educateurs,  
Le suivi des pratiques et des pratiquants,  
Le développement du football en milieu scolaire,  
Le suivi et le développement du football féminin,  
Le développement et suivi du futsal,  
Les détectations, les sélections et les stages de perfectionnement,  
Le développement des nouvelles pratiques,  
L'Euro Féminin  
JO 2024

# LE PARCOURS DE FORMATION



33 formations dispensées, dont 15 organisées au sein de nos clubs  
654 inscriptions cumulées pour 554 stagiaires présents, soit 85% de présence



4 certifications organisées  
83 inscriptions cumulées pour 73 candidats participants  
59 candidats reçus, soit 80% de réussite



PLANNING DES FORMATIONS 2022-2023

CFF1

U9 - Module 7-8 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
13/10/2022	14/10/2022	CHARENTON	18/19
17/11/2022	18/11/2022	THIAIS	21/21
02/02/2023	03/02/2023	DISTRICT	19/19
13/04/2023	14/04/2023	FONTENAY	19/21
15/05/2023	16/05/2023	CHEVILLY LARUE	13/20
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
23/02/2023	24/02/2023	FONTENAY	19/20
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
20/02/2023	21/02/2023	DISTRICT	13/21

U11 - Module 9-10 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
24/11/2022	25/11/2022	CHAMPIGNY	17/21
12/01/2023	13/01/2023	DISTRICT	18/21
09/02/2023	10/02/2023	DISTRICT	12 V 18
16/03/2023	17/03/2023	QUEUE EN BRIE	12 V 18
01/06/2023	02/06/2023	CHAMPIGNY	16/19
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
04/05/2023	05/05/2023	CHAMPIGNY	25/25
U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
27/04/2023	28/04/2023	CHAMPIGNY	11 V 17

CFF2

U13 - Module 11-12 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
20/10/2022	21/10/2022	CHAMPIGNY	18/18
01/12/2022	02/12/2022	CHAMPIGNY	19/22
19/01/2023	20/01/2023	DISTRICT	18/20
16/02/2023	17/02/2023	DISTRICT	16/17
23/03/2023	24/03/2023	DISTRICT	20/22

U15 - Module 13-14 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
28/11/2022	29/11/2022	CHEVILLY	15/20
26/01/2023	27/01/2023	THIAIS	15/17
09/03/2023	10/03/2023	ORLY	16/20
08/06/2023	09/06/2023	VITRY ES	11 V 23

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
03/10/2022	04/10/2022	RUNGIS	17/19
05/01/2023	06/01/2023	MAROLLES	13/16
27/03/2023	28/03/2023	ORLY	17/21

SEN - Module Seniors			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
17/11/2022	18/11/2022	MAROLLES	20/20
06/02/2023	07/02/2023	CHAMPIGNY	21/21
03/04/2023	04/04/2023	CHAMPIGNY	18/22

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Futsal Base -Module découverte-			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
27/10/2022	28/10/2022	CHAMPIGNY	17/19
27/04/2023	28/04/2023	CHAMPIGNY	17/20
Module U6-U7 - Module 5-6 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
09/12/2022	09/12/2022	DISTRICT	24/26

Gardien de But -Module découverte-			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
30/03/2023	31/03/2023	THIAIS	9 V 11
Animatrice Fédérale de Football			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires

Mise en situation pédagogique (Parc du tremblay)

CERTIFICATIONS

Date Début	Date Fin	Module	Nb Stagiaires

CFF 1-2-3			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
03/12/2022	03/12/2022	PARC DU TREMBLAY	17/20
11/02/2023	11/02/2023	CHAMPIGNY	21/22
18/03/2023	18/03/2023	CHAMPIGNY	19/21
10/06/2023	10/06/2023	CHAMPIGNY	16/20

# LE FOOTBALL D'ANIMATION

Cette saison, nous avons enregistré quasiment autant de licenciés que nous avions avant la création du District Parisien. Comme chaque saison, nous avons maintenu 3 réunions plénières dans trois secteurs différents afin de limiter les déplacements des clubs. Il s'agit au cours de ces réunions de présenter la saison et d'échanger avec les responsables des Ecoles de Football pour mieux les servir.



## U6-U7

18 Plateaux proposés – 3 Interclubs – 1 Journée de Rentrée

## Les U8-U9

18 Plateaux proposés – 3 Interclubs – 1 Journée de Rentrée – JND

## Les U10/U11

14 journées de Critérium – 2 Plateaux – un Critérium Départemental Elite Départemental ont été proposés ainsi que deux Challenges :

- Challenge Régional U11 : Le CO Vincennes et US Villejuif se qualifie pour la Finale Régionale
- Une Coupe Futsal U11 : la coupe futsal n'a pu avoir lieu, faute de disponibilité de gymnase

## Les U12/U13

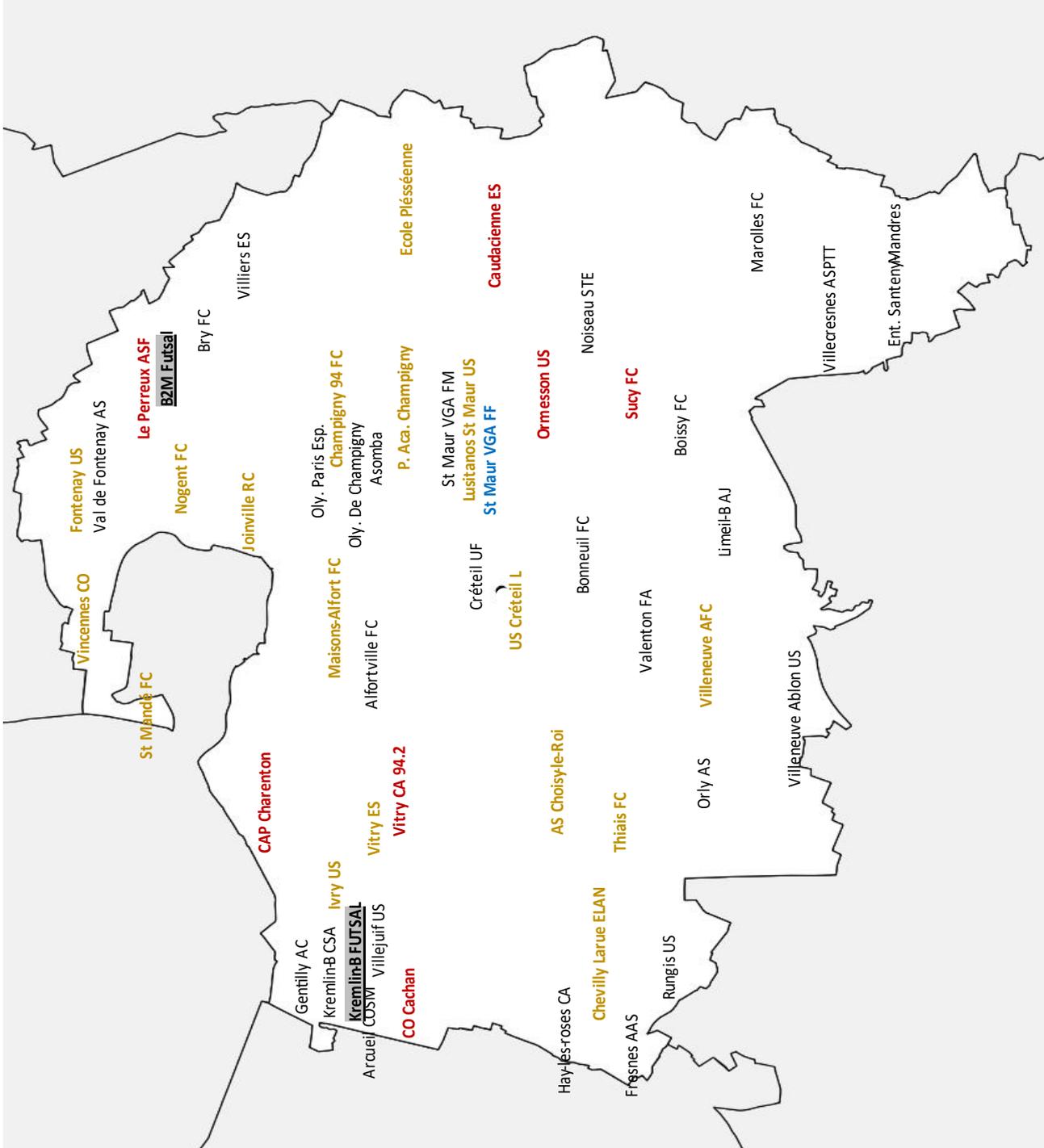
Les Critérium Elites Louis Lefevre U12 et Claude Lachiche U13 ont été proposés comprenant des rencontres (avec défi technique en préambule), et des rencontres de foot à 11 pour les U13.

- La Finale Départementale du Festival U13 PITCH a été remportée **le RC Joinville**, qui a aussi gagné la Finale Régionale et finit 3<sup>ème</sup> à la Finale Nationale.
- La Coupe Départementale Futsal U13 : l'ES Villiers gagne la Finale Départementale qui s'est déroulée à Champigny



*Etat des Labels de notre département*

CLUBS	N° Affiliation	Label Jeunes	Label Féminin	Label Futsal
Bords de marne Futsal	552645			2023-2026
Cachan CO	500752	2023-2026		
Caudaciennes ES	524161	2023-2026		
Charenton CAP	500012	2023-2026	2022-2025	
Champigny FC 94	510665	2023-2026	2023-2026	
Chevilly la Rue ELAN	516843	2023-2026	2023-2026	
Choisy le roi AS	500031	2021-2024	2021-2024	
Creteil Lusitanos F.US	500689	2023-2026	2022-2025	
Ecole Plesséenne de Football	563822	2021-2024	2021-2024	
Fontenay sous-bois US	523873	2021-2024	2023-2026	
Le Perreux ASF 94	540651	2023-2026		
Ivry US Football	523411	2023-2026	2022-2025	
Joinville RC	537053	2021-2024	2022-2025	
Kremlin Bicêtre Futsal	581812			2023-2026
Lusitanos Saint Maur US	526258	2023-2026	2022-2025	
Maisons Alfort FC	542388	2021-2024	2021-2024	
Nogent sur Marne FC	514388	2021-2024	2022-2025	
Ormesson US	510193	2023-2026		
Portugais ACA	532125	2021-2024	2021-2024	
Sucy FC	521870	2023-2026		
St Mandé FC	520523	2023-2026	2023-2026	
Thiais FC	512963	2023-2026	2021-2024	
VGA St Maur Foot Féminin	739890		2021-2024	
Villeneuve Académie Football Cheminots	860294	2021-2024	2021-2024	
Vincennes CO	500138	2021-2024	2021-2024	
Vitry CA	500004	2022-2025		
Vitry ES	529210	2022-2025	2021-2024	



**District 94**

LABEL JEUNES FFF  
CRÉDIT AGRICOLE  
FÉMININES

**District 94**

LABEL JEUNES FFF  
CRÉDIT AGRICOLE

**District 94**

LABEL JEUNES FFF  
CRÉDIT AGRICOLE  
FÉMININES

**District 94**

LABEL JEUNES FFF  
CRÉDIT AGRICOLE

# LE PLAN DE PERFORMANCE

La Fédération propose « Le Parcours de l'Excellence Sportive » afin de détecter les jeunes talents des U13 aux U15 filles et des U13 aux U16 garçons. Le parcours de performance fédéral de la Direction Technique Nationale incite le District du Val de Marne de Football à organiser diverses détections et sélections.



## U13F (Nées en 2010) :

61 profils ont participé au processus.

- 1er tour - 11/01/2023
- 2nd tour – 18/01/2023
- Tour Final – 25/01/2023 avec supervision d'un conseiller technique régional

Une liste de 20 joueuses a été communiquée à la DTN.

3 joueuses Val-de-Marnaise ont intégré le pôle espoir féminin.

## U14F (Nées en 2009)

48 profils ont participé au processus.

- Début le 25 janvier 2023 – Interdistrict le 03 mars 2023
- Rassemblements le 25 janvier, 01 février - Rencontres amicales les 08, 15 février 2023 – Centre de perfectionnement 01 mars 2023, Interdistrict le 03 mars 2023
- .16 joueuses sélectionnées

Composition de la sélection :

- Bonne organisation lors des 2 détections, nombre de participantes en augmentation, une forte implication des joueuses et des clubs tout au long du processus.
- Mise en place de 2 matchs amicaux intégralement filmés, 1 centre de perfectionnement (séance vidéo + séance d'entraînement) pour créer un sentiment d'appartenance à la sélection et développer les compétences de la joueuse autour d'un projet de jeu.
- Sur les 16 joueuses sélectionnées, 10 clubs sont représentés. Points positifs : le cadre (nombre de séance, environnement...) proposé par les clubs du VDM permet de faire émerger des joueuses a potentiels. Points négatifs : les meilleures joueuses du département ne jouent pas entre elle et leurs niveaux de compétition est faible (1 joueuse en mixité et 2 au niveau R2). Le défi quotidien proposer à ses joueuses n'est pas assez important pour progresser.

Retours interdistricts :

Un super investissement des joueuses, collectivement contenu intéressant un bon équilibre sur les différentes phases de jeu, du retard sur le niveau individuel par rapport aux joueuses des autres sélections, tout de même un vrai potentiel a exploité chez nos joueuses particulièrement sur le plan tactique et technique. Résultat reflétant les prestations (2 défaites 1 victoire). Trois joueuses identifiées pour le niveau régional.



### U15F (Nées en 2008)

33 profils ont participé au processus.

- Début le 05 octobre - Interdistrict le 31 octobre
- 3 tours de détections + 2 matchs amicaux
- Organisation du brassage pertinent, malgré un nombre de joueuses retraits. Celui-ci est lié au niveau de compétition dans lequel évolue nos clubs (peu de Ligue).
- Le mode d'organisation actuel (2 matchs amicaux) permet de mieux identifier les profils et donne plus de sens aux filles « sensation d'être une équipe ».

Retours Interdistricts : 16 joueuses sélectionnées

- Prestations cohérentes, malgré des résultats ne reflétant pas les matchs. Deux joueuses sont identifiées pour le niveau régional. La génération a vu de nombreux départs vers des clubs extérieurs au département (Paris FC – Fleury FC 91 – Athis-Mons FC)

### U13 (Nés en 2010) :

Début le 24 octobre – fin le 30 novembre

- 320 joueurs observés
- 3 tours de détections qui symbolisent 12 rassemblements + supervisions de matchs

Nous avons modifié l'organisation et le système d'évaluation :

- L'organisation est certainement la plus pertinente que nous ayons mis en place depuis quelques saisons.
- Brassage 1 – Tests + Matchs à 8 (40 joueurs pour 4 équipes)
- Brassage 2 – Matchs à 8
- Brassage 3 – Match à 11 (28 joueurs pour 2 équipes)
- L'usage des outils vidéo et photo ont optimisé le processus
- 60 joueurs retenus pour participer au premier tour régional

Sur les 3500 candidats, 3 joueurs Val-de-marnais ont intégré la promotion de 23 joueurs au sein du pôle espoir de Clairefontaine et 2 joueurs au sein du pôle espoir de Reims.



### U14 (Nés en 2009)

- Début le 08 février – fin le 01 mars
- 84 joueurs observés

Mercredi 08 février 2023 détection, plateau à 4 équipes (US Villejuif, CAP Charenton, RC Joinville, US Créteil)

Mercredi 15 février 2023 détection, sur inscription pour les autres clubs.

Mercredi 22 février 2023 détection, rassemblement avec les joueurs observés lors des tours précédents.

Lundi 27 février et mardi 28 février 2023 centre de perfectionnement (séance d'entraînement), 22 joueurs retenus.

Mercredi 01 mars 2023 Interdistrict, 16 joueurs retenus.

#### - **Bilan :**

Des joueurs pleinement engagés lors des matchs, beaucoup de qualité individuelle.

Collectivement des difficultés pour coordonner les mouvements sur le plan défensif et offensif.

*Résultats : 2 victoires et 1 match nul.*

### U15 (Nés en 2008)

39 profils ont participé au processus.

- Début le 05 octobre – Interdistrict le 02 novembre
- 3 tours de détections + 1 entraînement.

Retours Interdistricts : 16 joueurs sélectionnés

- De nombreux de joueurs pas aux niveaux.
- 2 joueurs retenus pour participer au premier tour régional.
- Manque d'investissement et de sérieux de la part des joueurs. Mauvaise cohésion d'équipe.
- Résultats sportifs négatifs (3 défaites)

### U16 (Nés en 2005)

53 profils ont participé au processus.

- Début le 5 octobre – Interdistrict le 3 novembre

Retours Interdistricts : 16 joueurs sélectionnés

- Bon état d'esprit - Solidarité et investissement
- **Résultats sportifs positifs (2V – 1D)**

### Tournoi CRISTO CUP U14F-U15F (Nées en 2009-2008)

11 joueuses ont participé au tournoi

- Le dimanche 09 avril
- Entraînement le mercredi 05 avril

Composition de la sélection :

- Les meilleures joueuses des sélections U14F et U15F
- 4 U14F et 7 U15F

Retours sur le tournoi :

12 équipes participantes, 2 poules de 6. Des difficultés sur les matchs de poule de la matinée malgré les bons résultats (5 victoires en 5 matchs, zéro but encaissé), manque de repère entre les joueuses. Beaucoup plus d'automatisme lors de la demi-finale et finale (victoire 4-0 en demi-finale et 3-0 en finale).



### U15 Futsal

- 56 joueurs ont été vus
- 4 tours de détection
- 3 matches amicaux
- 3 centres de perfectionnement
- Très bon investissement et comportement des joueurs

### U18 Futsal

- 45 joueurs ont été vus
- 3 tours de détections
- 3 matches amicaux
- 2 centres de perfectionnement
- Très bon investissement et comportement des joueurs

## LA SELECTION U18



**Supervisions des matchs dans le cadre du processus de détection**

Catégorie	Date	Heure	Recevant	Visiteur	Terrain
U15 F Régional 1	01/10/2022	16h00	AS Orly	ESSG	STADE JEAN PIERRE BELTOISE EX GEORGES MELIES 99 AV DE LA VICTOIRE 94310 - ORLY
U15 F Régional 3	01/10/2022	14h00	Villeneuve AFC	Thiais FC	STADE NELSON MANDELA EX PIERRE BROSSOLETTE AV LEO LAGRANGE ACCES PAR LA RUE LEO LAGRANGE 94190 - VILLENEUVE ST GEORGES
U13 Criterium Interdép.	01/10/2022	13h00	Paris 13 Atletico	USCL	STADE BOUTROUX 1 AVENUE BOUTROUX 75013 - PARIS
U13 Criterium Interdép.	01/10/2022	13h30	US Villejuif	Fleury 91 FC	STADE KARL MARX AVENUE KARL MARX 94800 - VILLEJUIF
U14 Régional 1	01/10/2022	16h00	US Villejuif	Evry FC	STADE KARL MARX AVENUE KARL MARX 94800 - VILLEJUIF
U14 Régional 1	01/10/2022	16H30	RC Joinville	Issy-les-Mx FC	STADE JEAN-PIERRE GARCHERY 2 TERRAIN ANNEXE 12 AVENUE DES CANADIENS JOINVILLE LE PONT 75012 - PARIS
U14 Régional 1	01/10/2022	14h30	AS Choisy-le-Roi	AS Meudon	STADE JEAN BOUIN N°2 RUE POMPADOUR 94600 - CHOISY LE ROI
U15 F Régional 2	08/10/2022	16h30	St Maur VGA FF	GPSO 92 Issy	STADE FERNAND SASTRE 50 AVENUE RASPAIL 94100 - ST MAUR DES FOSSES
U15 F Régional 3	08/10/2022	14h30	Vaux Le Penil R.	FCMA	PLAINE DE JEUX LA BUISSONNIÈRE 1 RUE DU CLOS ST MARTIN PLAINE DU LAC 77000 - VAUX LE PENIL
U15 F Régional 3	08/10/2022	17h00	US Fontenay	Melun FC	STADE GEORGES LE TIEC 2 TERRAIN ANNEXE 2 RUE GABRIEL LACASSAGNE 94120 - FONTENAY SOUS BOIS
U15 F Régional 3	08/10/2022	14h00	Thiais FC	Briard SC	STADE ALAIN MIMOUN 1 TERRAIN JEA-CLAUDE CHEMIN 1 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 94320 - THIAIS

# LA PRATIQUE FEMININE



IL EST PRIORITAIRE POUR LE DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FEMININE. L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS ET DE SES LICENCIEES EST ANCRE DANS NOTRE QUOTIDIEN. CETTE DEMARCHE EST ILLUSTRÉE PAR **UNE AUGMENTATION DE 14% DU NOMBRE DE LICENCIEES.**

## Engagements des clubs aux critères organisés par le district

Nom du Club	N° Affiliation	NB Joueuses 6/9	U10/11F	U12/13F	U14/15F	U16/17/18F & Seniors
A.A.S. FRESNES	500494		1	1	1	
AS ORLY	551086	11 à 15	1	1		
ASF LE PERREUX	540651				1	
ATHLETIC CLUB GENTILLY	590215		1	1	1	
CHARENTON CAP	500012	1 à 5	1	1		
CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES	500138	16 à 20	1	1	1	
CO CACHAN	500752			1	1	
ÉCOLE PLESSÉENNE DE FOOTBALL	563822		1	1	1	
ES VITRY	529210	16 à 20	1	2		1
FC ALFORTVILLE	560655				2	
FC BOISSY	500651				1	
FC MAISONS-ALFORT	542388	11 à 15	2	1	1	1
FOOTBALL CLUB DE NOGENT	514388		1		1	1
RC JOINVILLE	537053	6 à 10	1	1		
SUCY FC	521870					1
THIAIS FC	512963	16 à 20	1	2		1
US FONTENAY	523873	6 à 10	1	1		1
US IVRY	523411	11 à 15		1	1	
US LUSITANOS SAINT MAUR	526258	6 à 10	1	1		
US ORMESSON FOOTBALL	510193		1	1		
USCL	500689	6 à 10	1	1		
VALENTON FA	527735				1	
VGA SAINT MAUR FF	739890	6 à 10	1	2		
VILLENEUVE ACADEMIE FC	860294		1	1	1	1
		11	18	21	14	7







# ACTION PROMOTIONNELLE



<b>Dates</b>	05/18/19 février – 02/11 mars – 05/10/15/26 avril – 02/03/06 mai
<b>Lieu</b>	Département du Val de Marne
<b>Nombre de jeunes filles</b>	345 licenciées et 306 non-licenciées = 651 filles 53 éducatrices et 85 personnes sensibilisées = 138 femmes
<b>Intervenants</b>	5 commissaires District + 6 bénévoles club / manifestation
<b>Publics ciblés</b>	<b>*UNIQUEMENT féminin (licenciées et non-licenciées)</b>
<b>« 7 – 15 ans » Pratiquantes</b>	Mettre en place des journées événementielles ouvertes à toutes permettant de faire découvrir les différentes formes de pratiques du football. Afin d'atteindre un large public et de permettre l'accès à la pratique à l'intégralité de notre territoire, nous avons sectorisé le département du Val-de-Marne en six. Le nombre d'interventions par secteur a ainsi été fixé en fonction de la densité de la population (nombre d'habitants au m <sup>2</sup> ). 12 clubs ont été ciblé pour accueillir et faire vivre une manifestation (8 ont eu lieu).
<b>et</b>	
<b>« 16 ans et + » Educatrices Dirigeantes</b>	Nous avons utilisé en support l'intégralité des journées événementielles destinées aux (futures) pratiquantes en animant un stand « devenir dirigeante ». L'idée était de présenter les différents rôles et missions qu'une femme peut tenir en tant que dirigeante au sein d'un club. Notre mode de sensibilisation s'est transformé au fur et à mesure des événements pour augmenter l'efficacité de notre approche. Ainsi, une personne était chargée de se déplacer vers les accompagnatrices (mères, sœurs, tantes...) afin d'échanger de façon plus personnelle et directe.
<b>Travail en collaboration</b>	Ecole Plésséenne de Football – Villeneuve AFC – B2M Futsal – AS Orly – Thiais FC – FC Maisons-Alfort – US Créteil-Lusitanos – Vitry ES
<b>Descriptif à destination des pratiquantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des journées événementielles ouvertes à toutes permettant de faire découvrir les différentes formes de pratiques du football (match, futnet, footgolf, tir de précision...)</li> </ul>
<b>Descriptif à destination des éducatrices et dirigeantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur ces mêmes journées, organisation de temps d'échanges et d'informations (vidéo + flyer) avec les femmes présentes, sur l'intégralité des rôles qu'elles peuvent tenir au sein d'un club/instance.</li> </ul>
<b>Financement de l'action</b>	District du Val-de-Marne de Football

**Présentation vidéo de l'action :**

<https://www.youtube.com/watch?v=hNgkstMpzp4>

## Sectorisation du département et identité du projet :



### Contenu de l'action :

Nous avons décidé de proposer un large panel d'activités afin de rendre la découverte de la pratique complète :

- Golf foot
- Tir de précision
- Mini match
- Atelier gardienne de but
- Tir radar
- Conduite de balle
- Parcours motricité
- Futnet
- Vitesse de course
- Jonglerie
- Morpion
- Quiz PEF axé sur la culture football féminin



du

Toutes les activités n'étaient pas proposées sur chaque événement.

Nous nous adaptions selon

différents facteurs (espaces disponibles, conditions météorologiques, nombre de participantes...).

*Exemple d'un des plans des activités*

### Date :

- ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL : Dimanche 5 février 2023
- VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB : Samedi 18 février 2023
- BORDS DE MARNE FUTSAL : Dimanche 19 février 2023
- SUCY.F.C : Jeudi 2 mars 2023
- ST MAUR F. FEMININ VGA : Samedi 11 mars 2023
- A.S. ORLY : Mercredi 5 avril 2023
- THIAIS F.C : Lundi 10 avril 2023
- MAISONS ALFORT F.C : Samedi 15 avril 2023
- CRETEIL LUSITANOS F. US : Mercredi 26 avril 2023
- FONTENAY SS/BOIS U.S : Mardi 2 mai 2023
- U.S. IVRY FOOTBALL : Mercredi 3 mai 2023
- VITRY E.S : Samedi 6 mai 2023



NOTRE OBJECTIF EST ET RESTERA D'ACCOMPAGNER LES CLUBS POUR L'ENSEMBLE DE LEUR PROJET DE DEVELOPPEMENT.

- LA DEMARCHE ET LES DIFFERENTES ETAPES DE LA CREATION D'UNE EQUIPE FEMININE
- LES ELEMENTS DE MISE EN ŒUVRE D'UN ENCADREMENT DEDIE.
- DES DONNEES SPECIFIQUES SUR LES CARACTERISTIQUES DES JOUEUSES.
- L'OFFRE DE PRATIQUE PRECONISEE ET ADAPTEE AU PUBLIC FEMININ.
- LE PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE DES FILLES POUR ORIENTER LES JOUEUSES A POTENTIEL



# PRATIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

Les différentes actions menées en partenariat avec l'Education Nationale permettent de pratiquer le football tout en maîtrisant les rythmes familiaux, scolaires et sociaux.

Pour la 22<sup>ème</sup> saison, un cycle football a été proposé dans le département intitulé « FOOT A L'ECOLE ». Il s'adresse aux classes de CM1 et CM2. Une convention avec l'Education Nationale a été établie. L'USEP participe également au projet.

Deux objectifs sportif et artistique à atteindre pour ce concours :

- 1- Participer à un cycle de 6 séances de football
  - 2- Réaliser une production artistique en lien avec le thème « **Quand football et Jeux Olympiques/paralympiques se rencontrent !** »
- 59 classes inscrites, 52 ont rendu une production culturelle.
  - Les 2 classes lauréates du Département sont lauréates de l'académie de Créteil (elle regroupe le 93, le 77 et le 94). Les 2 classes recevront de la FFF :
  - Un kit complet de matériel pédagogique
    - Ballons
    - Chasubles
    - Goodies pour les classes et les élèves

Début des interventions semaine du 27/03 jusqu'à fin juin.

Dotations remises à chaque école (Ballons + chasubles + coupelles) qui participe au double projet : culturel et sportif.

5 journées finales ont été organisées au Parc du Tremblay, à Boissy Saint Léger, Villiers sur Marne, Créteil, Vitry sur Seine. Ce qui représente environ 950 élèves de CM1-CM2.

Les Lauréats départementaux et académiques 2023 sont 2 classes de l'école Jean Rostand B de Boissy Saint Léger :

- Mme Corraze Stéphanie CM1/CM2 (Production Dynamique)
- Mr Perrot CM2 (Production Statique)

## JOURNEE FINALE DEPARTEMENTALE AU PARC DU TREMBLAY Projection des productions culturelles



JOURNEE FINALE DEPARTEMENTALE AU PARC DU TREMBLAY  
La pratique



- Au Collège/Lycée :

3 Sections Sportives : CRETEIL, ORLY, BOISSY SAINT LEGER

Ci-dessous la détection en image de la section sportive de Boissy Saint Léger



# LE FUTSAL

Pour la quatrième saison, nous avons proposé des plateaux et critères aux jeunes des U6 aux U16 aux clubs Futsal. La pratique s'organise le weekend sans contrainte horaire. Etant donné le développement, qui se caractérise par le nombre de clubs engagés, nous avons pu nous passer des autres Districts pour nos critères et plateaux.

Après concertation avec les clubs Futsal, nous avons modifié les catégories et la pratique :

- U6-U7 : organisation de plateaux à 2 ou 3 clubs selon les effectifs (jeux et rencontres 4 contre 4 sur demi-terrain)
- U7-U8 : Mise en place d'un critérium
- U9-U10 : Mise en place d'un critérium
- U11-U12 : Mise en place d'un critérium
- U13-U14 : Mise en place d'un critérium
- U15-U16 : Mise en place d'un critérium

Cette saison, dans le cadre de la promotion du futsal, nous avons permis aux enfants du Département d'assister à un match de D1 Futsal « KB FUTSAL – MOUVAUX LILLE METROPOLE » le samedi 18 mars.

Nous avons aussi proposé des activités avant la rencontre ouverte à tous les enfants présents. Les licenciés ont pu participer à l'entrée officielle des joueurs ainsi qu'un défi à la mi-temps.



L'ES VILLIERS VAINQUEUR DE LA COUPE FUTSAL U13G



L'AS ORLY VAINQUEUR DE LA COUPE FUTSAL U13F



LE JOINVILLE RC VAINQUEUR DE LA COUPE FUTSAL U11F



# ACTIONS COMPLEMENTAIRES

## Pour le Conseil Départemental - *Caravane des jeux*

Mise en place et animation de différents ateliers permettant la promotion de la pratique au sein du parc de la plaine des Bordes à Chennevières-sur-Marne. Les ateliers mis en place correspondaient à du « tir de précision », du « Futnet ». L'évènement nous a permis de récompenser 350 enfants à l'aide de goodies fédéraux.



## Pour l'association Premier de Cordée

Mise en place de 5 Interventions dans les hôpitaux auprès de jeunes handicapés. Ce qui représente environ une centaine d'enfants.

Nous avons aussi animé un atelier football le MERCREDI 12 AVRIL à la « Journée Evasion » proposée par l'association Premier de Cordée au Stade de France au mois de juin. Environ 550 enfants souffrant de différents handicaps ont pu jouer au football en présence de Kylian Mbappé.





Pour les IME et IMPRO du département

Nous avons mis en place 3 journées qui ont permis aux usagers en situation de handicap de pratiquer le football.



## Pour les sourds et malentendants

Nous avons clôturé la saison avec la mise en place du « Tournoi des Sourds » en partenariat avec l'association « Les tournois du silence ». Il s'agissait d'un tournoi inclusif réunissant 7 équipes de valides et 3 équipes de sourds et malentendants.

Une trentaine de malentendants et sourds accompagnés de leurs supporters ont pu pratiquer sur nos installations.



# CONCLUSION

Précédant la coupe du monde féminine et à un an des JO 2024, nous poursuivons nos actions de fidélisation et de promotion par le biais de nos actions techniques et grâce à nos nouveaux axes communication. Également, nous continuons le développement à travers le lancement de nouvelles pratiques et en s'orientant vers d'autres publics. Les bénéfices du travail mis en œuvre, nous permettent de constater **une augmentation de 14% de licenciées en pratique féminine**. Dynamisé par **notre projet GIRLY TOUR (Lauréat National)**, ces chiffres devraient poursuivre leur ascension lors de la saison 2023/24 et seront amplifiés grâce à l'organisation du Mondial. Néanmoins, nous devons accompagner nos clubs dans la gestion de ces flux et assurer la conservation d'une qualité d'accueil au sein de nos structures.

Avec **33 formations de cadres** sur la saison, cet axe reste une des priorités du District. Elles nous ont permis de **former 554 stagiaires** et d'offrir, outre des compétences footballistiques aux éducateurs, un climat d'entraînement sain et une méthode pédagogique adaptée aux jeunes licenciés. La demande reste importante du fait de la qualité des contenus, de l'approche ludique de l'équipe pédagogique, ainsi que du besoin de se former pour encadrer. Dans le cadre **des certifications**, nous avons pu organiser **4 examens qui ont vu 73 participants pour 59 reçus, soit 80% de réussite**.

L'animation du parcours de performance fédéral nous a amené à **observer 142 filles**. 32 d'entre elles ont été observées au niveau régional et **3 ont pu intégrer le pôle espoir de l'INF Clairefontaine**. Au niveau du public masculin, **320 jeunes ont été observés** lors du processus de détection U13G. **3 joueurs ont intégré** la promotion de 23 joueurs au sein du **pôle espoir de Clairefontaine** et **2 joueurs au sein du pôle espoir de Reims**.

La DTN incite à la **diversification des pratiques**. Ce qui nous amène à proposer de nouvelles pratiques telles que le Footgolf, le Futnet ou le Foot en marchant. Le Futsal reste un axe prioritaire de notre développement. La **pratique féminine** est en pleine expansion et le district répond à cette évolution en proposant chaque saison une offre de pratique plus aboutie et complète. Celle-ci permet actuellement de faire pratiquer les U6F jusqu'au Seniors F. Également, notre politique interne nous amène à diversifier notre public, c'est pourquoi nous axons davantage nos actions vers les publics **en situation d'handicap**.

Le **Programme Educatif Fédéral et le « Label Jeunes »** restent des outils incontournables sur lesquels les clubs et le District doivent s'appuyer pour répondre à ces objectifs.

Toutes les activités (le suivi des écoles de football, les sélections –détectées filles et garçons, les interventions dans les écoles primaires, le soutien aux sections sportives, les rassemblements Futsal...) ont été menées de front par l'ensemble de la Technique du District sous les Directives du Comité de Direction et avec les membres des différentes Commissions d'Arbitrage, du Football d'Animation, du Football Diversifié, Féminines, Médicale, Football en Milieu Scolaire et en particulier Technique) !



*MERCI A TOUS*

*La Technique du District du Val de Marne de Football qui a pour mission principale d'être au service des clubs en tenant compte des Directives Nationales et Régionales.*

## **- DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL -**

*131 Boulevard des Alliés  
94500 Champigny sur Marne*

**Tél : 01.55.96.11.00**

Site :

<http://districtvaldemarne.fff.fr>

Adresses mails :

[secretariat@districtvaldemarne.fff.fr](mailto:secretariat@districtvaldemarne.fff.fr)

[technique@districtvaldemarne.fff.fr](mailto:technique@districtvaldemarne.fff.fr)

[cda@districtvaldemarne.fff.fr](mailto:cda@districtvaldemarne.fff.fr)

[formation@districtvaldemarne.fff.fr](mailto:formation@districtvaldemarne.fff.fr)

